



INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES (printemps et été 2009)

DIRECTION DE L'OUTAOUAIS

Direction générale de Montréal et de l'Ouest

Marcel Laliberté

Archéologue consultant

Février 2011

MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES (printemps et été 2009)

DIRECTION DE L'OUTAOUAIS

Direction générale de Montréal et de l'Ouest

(Permis de recherche archéologique au Québec : 09-LALM-01)

(N° de contrat, ministère des Transports : 850720752)

Rapport préparé par :

Marcel Laliberté

Archéologue consultant

277, rue Guy Lafleur

Thurso (Québec) J0X 3B0

Téléphone : 819 985-3592

Adresse courriel : *mar_laliberte@hotmail.com*

Février 2011

TABLE DES MATIÈRES

LISTE DES FIGURES	v
LISTE DES TABLEAUX	vi
LISTE DES PHOTOGRAPHIES	vii
ÉQUIPE DE RÉALISATION	ix
INTRODUCTION	1
1.0 MANDAT	2
2.0 IDENTIFICATION DES PROJETS ROUTIERS	3
3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE	5
3.1 Recherche documentaire	5
3.2 Repérage des sites archéologiques	5
3.3 Évaluation de site archéologique	6
4.0 RÉSULTATS DES INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES	7
4.1 Projet 154-91-2899, chemin du rang 6, municipalité de Montcerf-Lytton, reconstruction de pont et aménagement d'une voie de contournement du pont n° 3024	7
4.1.1 État des connaissances en archéologie	7
4.1.2 Inventaire archéologique	7
4.1.3 Résultats et recommandations	8
4.2 Projet 154-01-1141, chemin Émard, municipalité d'Aumond, reconstruction du pont n° 2932	14
4.2.1 État des connaissances en archéologie	14
4.2.2 Inventaire archéologique	14
4.2.3 Résultats et recommandations	14

4.3	Projet 154-01-1078, aménagement de l'autoroute 50, secteur de la rivière Petite-Nation, municipalités de Lochaber et de Plaisance	20
4.3.1	État des connaissances en archéologie	20
4.3.2	Inventaire archéologique	22
4.3.3	Résultats et recommandations	29
	CONCLUSION	47
	OUVRAGES CITÉS	48
	ANNEXE 1 : Catalogue des photographies	50

LISTE DES FIGURES

Figure 1	Localisation générale des projets routiers inventoriés	4
Figure 2	Localisation du projet 154-91-2899	10
Figure 3	Localisation sur photographie aérienne du projet 154-91-2899	11
Figure 4	Localisation de l'emprise du projet 154-91-2899, secteurs d'inventaire nord et sud	12
Figure 5	Localisation du projet 154-01-1141	16
Figure 6	Localisation sur photographie aérienne du projet 154-01-1141	17
Figure 7	Localisation de l'emprise du projet 154-01-1141	18
Figure 8	Localisation des inventaires et des sites archéologiques à proximité du projet 154-01-1078	33
Figure 9	Localisation sur photographie aérienne des secteurs d'inventaire du projet 154-01-1078	34
Figure 10	Localisation générale des secteurs d'inventaire dans l'emprise du projet 154-01-1078	35
Figure 11	Localisation du sous-secteur d'inventaire 1 du secteur A, projet 154-01-1078	36
Figure 12	Localisation des sous-secteurs d'inventaire 1 et 2 du secteur B, projet 154-01-1078	37
Figure 13	Localisation des sous-secteurs d'inventaire 1 et 6 du secteur C, projet 154-01-1078	38
Figure 14	Localisation des sous-secteurs d'inventaire 1 à 8 du secteur D, projet 154-01-1078	39
Figure 15	Plan d'arpentage de la seigneurie de la Petite-Nation, datant de 1855	40

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1	Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet 154-91-2899	9
Tableau 2	Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet 154-01-1141	15
Tableau 3	Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet 154-01-1078	30
Tableau 4	Sites archéologiques à proximité du projet 154-01-1078	32

LISTE DES PHOTOGRAPHIES

Page couverture	Projet 154-01-1078, vue des rapides de la rivière Petite-Nation, direction est (MTQ-09-LP.35)	
Photo 1	Projet 154-91-2899, vue de l'emprise et détail du talus adjacent à l'accotement, coté ouest, direction nord (MTQ-09-ML.01)	13
Photo 2	Projet 154-91-2899, secteur sud, remblai et voie de contournement (délimitée par un trait rouge), côté est, direction nord (MTQ-09-ML.09.1)	13
Photo 3	Projet 154-01-1141, vue de l'environnement, direction ouest (MTQ-09-AU.04)	19
Photo 4	Projet 154-01-1141, vue de l'emprise, direction sud (MTQ-09-AU.02)	19
Photo 5	Projet 154-01-1078, vue de la zone de construction du secteur D, à partir du secteur C, direction est (extrait de MTQ-09-LP.30)	41
Photo 6	Projet 154-01-1078, vue de la zone de construction des secteurs A, B et C, à partir du secteur D, direction ouest (extrait de MTQ-09-LP.8)	41
Photo 7	Projet 154-01-1078, secteur A, vue du sous-secteur 1, à partir de la zone de construction, direction ouest (MTQ-09-LP.19)	42
Photo 8	Projet MTQ-09-1078, secteur B, vue du sous-secteur1, à partir de la zone de construction, direction nord-ouest (extrait de MTQ-09-LP.20)	42
Photo 9	Projet 154-01-1078, secteur B, sous-secteur 2, coupe stratigraphique montrant un podzol en terrain sableux, direction nord (MTQ-09-LP.15)	43
Photo 10	Projet 154-01-1078, secteur C, sous-secteur 1, bourrelet de poussée des glaces en bordure de la rivière Petite-Nation, direction sud (MTQ-09-LP.34)	43
Photo 11	Projet 154-01-1078, secteur C, sous-secteur 3, vue de l'environnement, direction nord (MTQ-09-LP.29)	44
Photo 12	Projet 154-01-1078, secteur D, sous-secteur 4, vue de l'environnement, direction nord-ouest (MTQ-09-LP.11)	44

Photo 13	Projet 154-09-1078, secteur D, sous-secteur 7, vue de l'environnement, au sud de la zone des travaux, direction ouest (MTQ-09-LP.9)	45
Photo 14	Projet 154-01-1078, secteur D, sous-secteur 8, coupe stratigraphique d'un fossé d'irrigation, montrant un dépôt de sable alluvial sur les argiles marines, direction nord-est (MTQ-09-LP.4)	45
Photo 15	Projet 154-01-1078, secteur D, sous-secteur 2, foyer récent de pêcheurs ou d'excursionnistes, direction ouest (MTQ-09-LP.12)	46

ÉQUIPE DE RÉALISATION

Ministère des Transports du Québec

Service de la planification et de la programmation
Direction de la coordination, de la planification et des ressources
Direction générale de Québec et de l'Est

Denis Roy, archéologue

Ghislain Gagnon, archéologue

Marcel Laliberté, archéologue consultant

Marcel Laliberté, archéologue

Coordonnateur, chargé de projet

Frédéric Hottin, archéologue

Technicien

Manuel Lapensée, archéologue

Technicien

France Levesque, archéologue

Technicienne

Marie Clark

Révisseuse linguistique

INTRODUCTION

Ce rapport présente les résultats d'inventaires archéologiques effectués au printemps et à l'été 2009, sur le territoire de la direction de l'Outaouais du ministère des Transports du Québec (MTQ). Ces inventaires portaient sur trois projets routiers différents et avaient pour but de vérifier la présence ou l'absence de sites archéologiques dans l'emprise de ces projets. Le cas échéant, des procédures devaient être appliquées afin de localiser, d'identifier, de délimiter et d'évaluer les sites qui pourraient être menacés par la réalisation de travaux effectués sous la responsabilité du MTQ.

La première partie de ce rapport décrit le mandat ainsi que les techniques et méthodes utilisées pour atteindre les objectifs. Les résultats des recherches documentaires qui ont précédé les inventaires, ainsi que les résultats de l'inventaire et les recommandations pour chaque projet, sont présentés dans la deuxième partie du rapport. Cette présentation est accompagnée de tableaux, de figures et de photographies illustrant les aires d'études et divers aspects des interventions archéologiques. Un résumé des travaux archéologiques et les recommandations générales relatives aux divers projets du MTQ sont présentés en conclusion.

Une équipe de deux archéologues, l'un agissant à titre de chargé de projet et l'autre, de technicien, a été affectée à la réalisation des deux premiers inventaires, réalisés le 29 mai et le 12 juin 2009. Quatre archéologues, dont l'un agissait comme chargé de projet et les trois autres comme techniciens, ont été affectés au troisième inventaire, réalisé du 18 au 21 septembre 2009.

1.0 MANDAT

Le mandat confié au consultant s'établissait comme suit :

- Effectuer les recherches documentaires préalablement à l'inventaire, pour vérifier la présence possible de sites archéologiques préhistoriques et historiques déjà connus, à proximité de l'emprise des projets de construction et à l'intérieur de celle-ci;
- Effectuer les recherches documentaires préalablement à l'inventaire archéologique, ayant trait à la période historique, tant euro-qubécoise qu'amérindienne, dans le but de comprendre les éventuelles découvertes de vestiges d'occupation humaine et leur contexte culturel;
- Effectuer les recherches documentaires préalablement à l'inventaire archéologique, permettant la reconstitution théorique de la paléogéographie pertinente à la compréhension du contexte physique de l'occupation de sites archéologiques éventuellement découverts;
- Effectuer un inventaire archéologique afin de localiser d'éventuels sites préhistoriques ou historiques, au moyen d'une inspection visuelle et de sondages à l'intérieur de l'emprise des projets d'aménagements routiers;
- Localiser, délimiter et évaluer de manière qualitative et quantitative les sites archéologiques éventuellement découverts dans le cadre de l'inventaire archéologique;
- Proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du patrimoine archéologique éventuellement découvert dans l'emprise des projets, en tenant compte des caractéristiques de ces sites et de la menace anticipée par d'éventuels travaux de construction réalisés par le MTQ ou pour le compte de celui-ci;
- Produire le rapport de recherche de l'inventaire archéologique.

2.0 IDENTIFICATION DES PROJETS ROUTIERS

N° de projet	Localisation et description	Puits de sondage	Résultats
154-91-2899	Chemin du rang 6, municipalité de Montcerf-Lytton, reconstruction du pont et aménagement d'une voie de contournement du pont n° 3024	0	Négatifs
154-01-1141	Chemin Émard, municipalité d'Aumond, reconstruction du pont n° 2932	0	Négatifs
154-01-1078	Autoroute 50, secteur de la rivière Petite-Nation, municipalités de Lochaber et de Plaisance	451	Négatifs

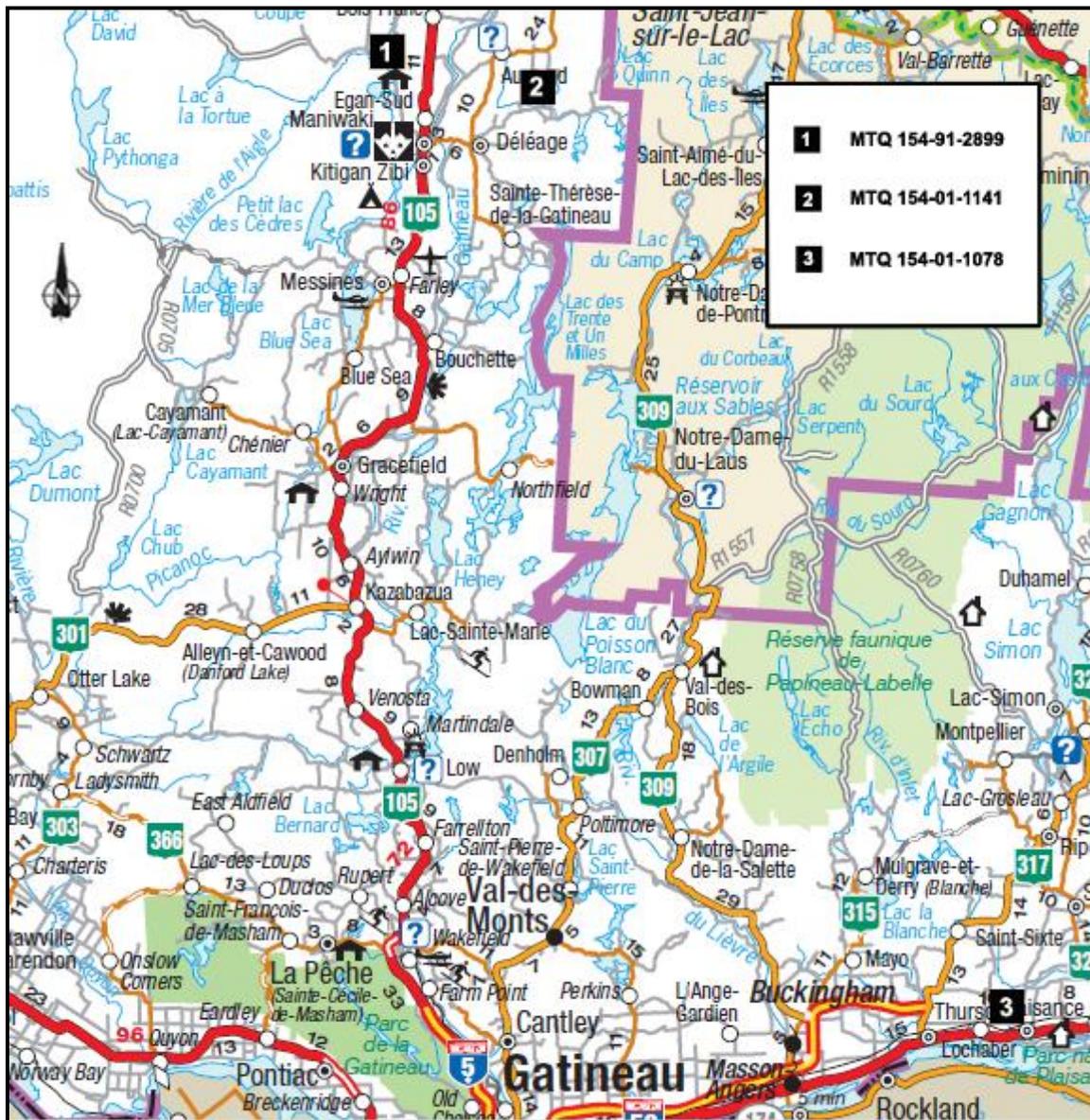


Figure 1 : Localisation générale des projets routiers inventoriés (Source : Transports Québec, carte routière extrait, région de l'Outaouais, échelle 1 : 250 000)

3.0 MÉTHODES ET TECHNIQUES D'INVENTAIRE

L'inventaire archéologique a été réalisé conformément aux méthodes et aux techniques prescrites au contrat. Les techniques d'inventaire ont pu être adaptées selon l'état des lieux, la topographie et la nature du sol.

3.1 Recherche documentaire

La recherche documentaire a été effectuée pour chaque projet, afin d'identifier les inventaires archéologiques déjà réalisés dans ou à proximité des projets à l'étude et de vérifier et de documenter la présence de sites archéologiques connus dans la région à l'étude, ainsi que le patrimoine historique euro-qubécois ou autochtone et les paléo-environnements. Ces données ont été obtenues en consultant l'Inventaire des sites archéologiques du Québec (ISAQ) le Macro-inventaire patrimonial du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec (MCCCFQ), ainsi que les divers rapports et publications disponibles pour la région. La base de données du Répertoire québécois des études de potentiel archéologique (RQÉPA) a aussi été consultée.

3.2 Repérage des sites archéologiques

Une inspection visuelle de l'emprise du projet d'aménagement routier constitue la première étape de l'inventaire archéologique. Cette opération permet d'identifier les milieux propices à la réalisation de sondages archéologiques exploratoires. L'inspection visuelle a également pour but de repérer des vestiges archéologiques qui pourraient être perceptibles sur la surface du sol. Les terrains accidentés, dont la pente est prononcée, les affleurements rocheux, les marécages et les cours d'eau ou étendues d'eau ne sont pas inventoriés par sondages. Il en est de même des lieux très perturbés par les activités humaines, autres que l'agriculture.

Les sondages archéologiques mesurent environ 900 centimètres carrés. Ils sont creusés à la pelle; les horizons organiques de surface sont d'abord enlevés et examinés. Les horizons minéraux ou organiques enfouis sont ensuite excavés à la truelle. La profondeur de chaque sondage est déterminée par l'atteinte d'un sol naturel, qui ne présente aucune trace d'activité humaine.

Les sondages sont disposés à une distance d'environ 15 mètres les uns des autres. Les alignements sont eux-mêmes distants d'environ 15 mètres. Les observations effectuées pendant l'inventaire sont consignées dans un cahier de notes et sur des fiches d'enregistrement standardisées qui seront utilisées ultérieurement pour la présentation des résultats.

3.3 Évaluation de site archéologique

Advenant l'identification d'un site archéologique déjà connu (répertorié au registre de l'ISAQ) dans l'emprise du projet ou la découverte d'un nouveau site archéologique pendant l'inventaire, celui-ci fait l'objet d'une procédure d'évaluation. Cette procédure s'établit comme suit :

- Délimiter et établir la superficie du site en effectuant en périphérie d'un sondage positif des sondages supplémentaires, de dimensions supérieures (2500 cm²) aux sondages exploratoires et à des distances plus rapprochées (5 ou 10 m);
- Effectuer des relevés stratigraphiques dans les sondages les plus représentatifs;
- Prélever des artefacts et, le cas échéant, des échantillons de sols et d'autres matériaux permettant de documenter le type d'occupation ou pouvant s'avérer utile à la compréhension du site;
- Documenter les caractéristiques géographiques et géomorphologiques du site;
- Proposer des mesures de protection, de sauvetage, de fouille et de mise en valeur du site.

4.0 RÉSULTATS DES INVENTAIRES ARCHÉOLOGIQUES

4.1 Projet 154-91-2899, chemin du rang 6, municipalité de Montcerf-Lytton, reconstruction de pont et aménagement d'une voie de contournement du pont n° 3024

4.1.1 État des connaissances en archéologie

La consultation du RQÉPA ne révèle aucune étude de potentiel archéologique pour la région du projet à l'étude. Aucun bien mobilier ou immobilier n'est enregistré dans le Macro-inventaire patrimonial du MCCCCFQ dans un rayon de 10 kilomètres autour du projet à l'étude. Aucun site archéologique actuellement connu n'est inscrit au registre de l'ISAQ du MCCCCFQ dans cette même zone. Plusieurs sites archéologiques amérindiens de la période préhistorique ont déjà été identifiés dans le bassin de la rivière Désert, (notamment sur les berges des lacs Désert, Brûlé, Bras Coupé et Pythonga¹). D'autre part, le site du Fort Désert (CcFx-1), un poste de traite du XIX^e siècle, a déjà été identifié sur la rive nord de la rivière Désert, à son embouchure avec la rivière Gatineau, dans la municipalité de Maniwaki². Ces sites archéologiques sont toutefois au-delà de la limite de 10 kilomètres autour du projet à l'étude.

4.1.2 Inventaire archéologique

L'inventaire archéologique a été réalisé le 29 mai 2009. Le projet 154-91-2899 vise à reconstruire le pont n° 3024 qui est situé sur le chemin du rang 6. Ce pont franchit le ruisseau qui correspond à la décharge du lac Egan, dans la municipalité de Montcerf-Lytton (Figures 2, 3 et 4).

Le ruisseau, qui coule sous le pont n° 3024, prend sa source dans le petit lac Egan, à environ 4,25 kilomètres à l'ouest du pont. À environ 500 mètres en aval du pont, la décharge du lac Egan fusionne avec la décharge d'un autre petit plan d'eau, le lac Simonet, avant de rejoindre, 1,5 kilomètre plus loin, la rivière Désert, un important affluent de la rive ouest de la rivière Gatineau (Figure 2).

À proximité du rang 6, la décharge du lac Egan s'écoule dans un terrain sablonneux. La fragilité des berges a favorisé la formation d'une vallée fluviale aux versants abrupts, d'environ 100 mètres de largeur et de 10 mètres de profondeur par rapport au niveau actuel du cours d'eau. Le pont n° 3024 a été construit à environ cinq mètres sous le niveau des terrasses riveraines, et d'importants travaux de terrassement ont été nécessaires pour adoucir les versants de la vallée et aménager les accès au pont.

¹ Marois, R., 1969 et 1974.

² Lorrain, L., 1978; Lueger, R., 1979.

Suite à l'inspection visuelle, l'emprise a été divisée en deux secteurs qui correspondent aux approches sud et nord du pont ainsi qu'aux sections adjacentes de la voie de contournement projetée, à l'est de la chaussée actuelle (Tableau 1). Le secteur nord couvre environ 1750 mètres carrés et le secteur sud, environ 1500 mètres carrés.

Une zone de remblai du côté sud du pont indique la présence d'un ancien pont ou d'une voie de contournement temporaire qui a dû servir lors de la construction du pont actuel. Comme la voie de contournement prévue pour la construction du nouveau pont empruntera le même emplacement, l'emprise du projet de reconstruction du pont n° 3024, incluant la voie de contournement, correspond aux sections des berges qui ont été excavées ou remblayées pour aménager les approches et soutenir les culées du pont actuel (Photos 1 et 2). Aucune rive naturelle de la décharge du lac Egan n'ayant été préservée à l'intérieur des limites de l'emprise du projet, aucun sondage archéologique n'a pu y être effectué.

4.1.3 Résultats et recommandation

Une inspection visuelle a été effectuée dans l'emprise du projet 154-91-2899. La nature et l'état du terrain n'étaient pas propices à la réalisation de sondages archéologiques. Aucun vestige archéologique n'ayant été identifié au terme de l'inventaire, le MTQ peut procéder aux travaux prévus sans qu'il y ait de restriction du point de vue de l'archéologie.

**Tableau 1 : Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet
154-91-2899**

Secteurs	Localisation				Superficie approx. (m ²)	Techniques ¹ d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie
	Début (km)	Fin (km)	Longueur (m)	Largeur (m)			Positif	Négatif		
Sud	0+700	0+780	80	12 à 21	1500	V	0	0	Vallée fluviale accidentée	Remblai
Nord	0+780	0+860	80	13 à 21	1750	V	0	0	Vallée fluviale accidentée	Remblai
Total			160		3250		0	0		

¹ V : inspection visuelle



Figure 2 : Localisation du projet 154-91-2899; Source : Ressources Naturelles Canada, 2000, feuillet 31 K/8 (extrait), échelle 1 : 50 000



Figure 3 : Localisation sur photographie aérienne du projet 154-91-2899 (Source : Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Service de la cartographie, 1980, 31K/ 33, Q 78835, échelle 1 : 10 000)

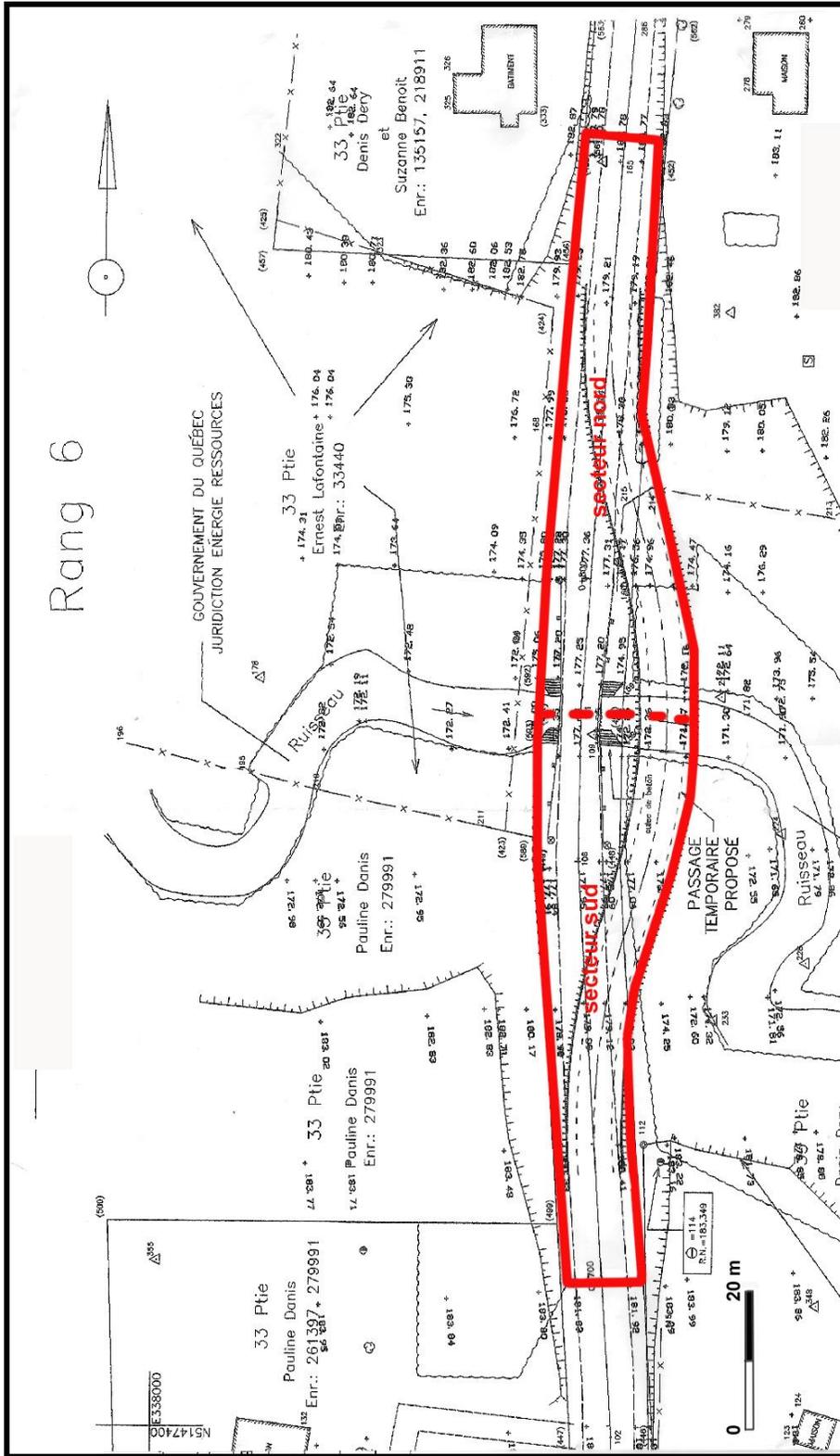


Figure 4 : Localisation de l'emprise du projet 154-91-2899, secteurs d'inventaire nord et sud; Source : MTQ-Direction de l'Outaouais, CH-8909-154-91-2899, feuillet 9



Photo 1 : Projet 154-91-2899, vue de l'emprise et détail du talus adjacent à l'accotement, côté ouest, direction nord (MTQ-09-ML.01)

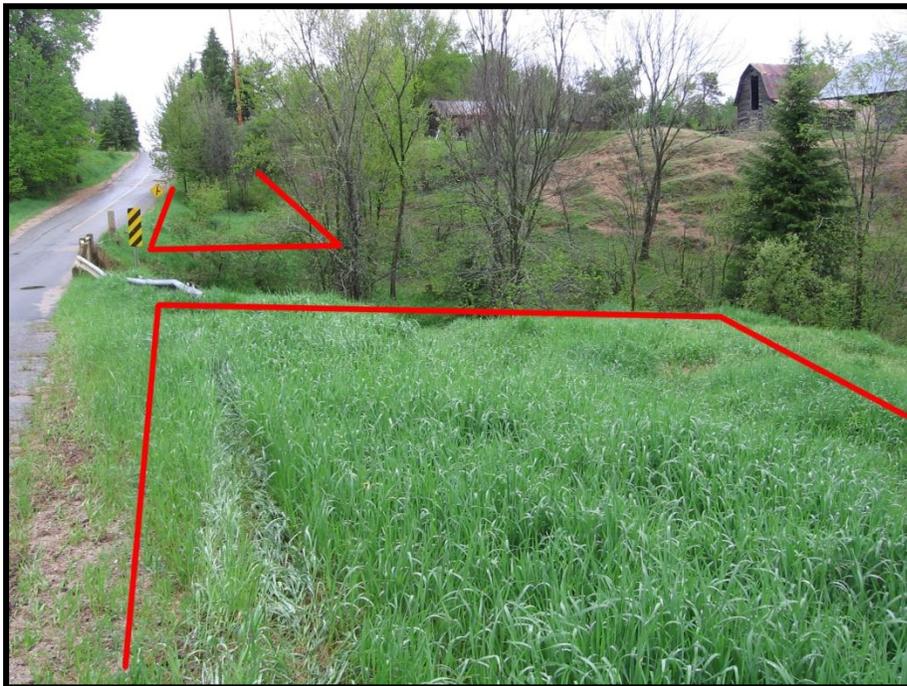


Photo 2 : Projet 154-91-2899, secteur sud, remblai et voie de contournement (délimitée par un trait rouge), côté est, direction nord (MTQ-09-ML.09.1)

4.2 Projet 154-01-1141, chemin Émard, municipalité d'Aumond, reconstruction du pont n° 2932

4.2.1 État des connaissances en archéologie

La consultation du registre de l'ISAQ du MCCCCFQ révèle qu'aucun site archéologique n'est actuellement connu dans un rayon de 10 kilomètres autour du projet à l'étude. Quant au RQÉPA, il ne fait état d'aucune étude de potentiel archéologique dans cette zone. Aucun bien mobilier ou immobilier n'est enregistré dans le Macro-inventaire patrimonial du MCCCCFQ dans les limites de cette zone.

4.2.2 Inventaire archéologique

Le projet 154-01-1141 vise à reconstruire le pont n° 2932 qui est situé dans l'axe du chemin Émard, dans la municipalité d'Aumond. L'inventaire a été effectué le 12 juin 2009. Le pont n° 2932 permet de franchir le ruisseau de la crique des Cèdres, à environ 250 mètres de son embouchure dans une vaste baie de la rive ouest du lac Murray (Figures 5 à 7). Ce lac constitue le principal plan d'eau du bassin de la rivière Joseph, un affluent secondaire sur la rive est de la rivière Gatineau.

La crique des Cèdres s'écoule dans une vallée basse et humide, aux versants très évasés. Le pont et ses approches sont entièrement localisés dans la partie basse de la vallée, dans un sol argileux envahi d'aulnes et de plantes hydrophiles (Photo 3). Les limites de l'emprise coïncident avec l'accotement du chemin Émard, sur les côtés est et ouest du projet et ne débordent pas la partie de la vallée qui a été remblayée pour aménager les accès et soutenir les culées du pont actuel, sur les côtés nord et sud. À quelques mètres au-delà de la limite de l'emprise, le chemin Émard rejoint, en direction sud, un niveau inférieur du versant de la vallée, qui a été abaissé légèrement pour adoucir l'accès au pont (Photo 4).

L'emprise couvre une superficie d'environ 330 mètres carrés (Tableau 3). Une inspection visuelle de l'emprise a été effectuée. Les berges originales du ruisseau de la crique des Cèdres ayant été remblayées et manifestement nivelées dans l'emprise, aucun sondage n'a pu y être effectué.

4.2.3 Résultat et recommandation

Une inspection visuelle a été effectuée dans l'emprise du projet 154-01-1141 et n'a pas révélé la présence de vestiges archéologiques. Compte tenu des perturbations observées aucun sondage archéologique n'a été réalisé dans l'emprise de ce projet. Le MTQ peut procéder aux travaux prévus sans qu'il n'y ait de restriction du point de vue de l'archéologie.

**Tableau 2 : Inventaire archéologique – Synthèse des activités – Projet
154-01-1141**

Secteur	Localisation				Superficie approx. (m ²)	Techniques ¹ d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Stratigraphie
	Début (km)	Fin (km)	Longueur (m)	Largeur (m)			Positif	Négatif		
1	0+080	0+124	44	7,5	330	V	0	0	Fond de vallée fluviale	Argile et remblai
Total			44		330		0	0		

¹ V : inspection visuelle



Figure 5 : Localisation du projet 154-01-1141; Source : Ressources naturelles Canada, 2000, feuillet 31 J/5 (extrait), échelle 1 : 50 000



Figure 6 : Localisation sur photographie aérienne du projet 154-01-1141; Source : Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec, Service de la cartographie, 1982, 31L /22, Q 81806-112, échelle 1 : 15 000

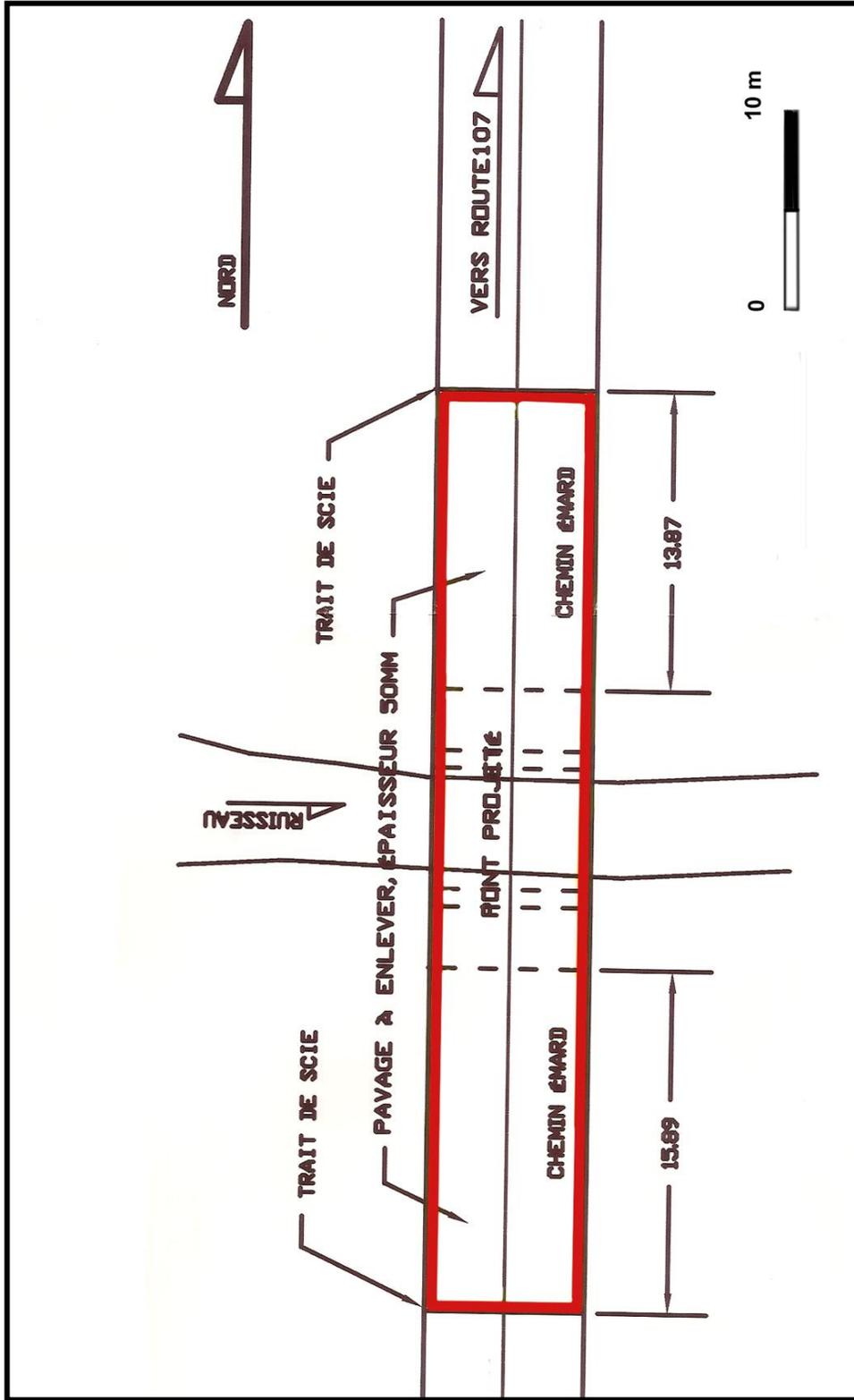


Figure 7 : Localisation de l'emprise du projet 154-01-1141; Source : MTC, PO-09-17228, feuillet 2



**Photo 3 : Projet 154-01-1141, vue de l'environnement, direction ouest
(MTQ-09-AU.04)**



**Photo 4 : Projet 154-01-1141, vue de l'emprise, direction sud
(MTQ-09-AU.02)**

4.3 Projet 154-01-1078, aménagement de l'autoroute 50, secteur de la rivière Petite-Nation, municipalités de Lochaber et de Plaisance

4.3.1 État des connaissances en archéologie

La consultation du RQEPA ne révèle pas l'existence d'études de potentiel archéologique dans un rayon de 10 km autour du projet à l'étude. Aucun bien mobilier ou immobilier ne sont enregistrés au Macro-inventaire patrimonial du MCCCCFQ, dans un rayon de 10 kilomètres autour du projet 154-01-1078.

Quatorze sites archéologiques sont inscrits au registre de l'ISAQ du MCCCCFQ, dans un rayon de 10 kilomètres autour du projet à l'étude (Tableau 5). Onze de ces sites sont d'appartenance culturelle amérindienne et un seul site est d'appartenance culturelle euro-québécoise. Deux autres sites archéologiques sont d'appartenance culturelle à la fois amérindienne et euro-québécoise. Onze de ces sites archéologiques sont localisés sur les berges de la rivière des Outaouais (Figure 8). Ils ont été identifiés dans le cadre d'inventaires réalisés en 1987³, 1995⁴ et 2007⁵. Un de ces sites, BjFs-8, est localisé sur la rive nord de la Grande Presqu'île, qui se détache de la rive nord de l'Outaouais, entre les villages de Plaisance et de Papineauville. Deux autres sites, BjFr-1 et BjFs-9, sont localisés dans le secteur de Papineauville. Les huit autres sites, BjFs-4 à 7 et BjFs-10 à 13, sont regroupés autour de l'embouchure de la rivière Petite-Nation et sont tous situés dans le Parc national de Plaisance. Le site BjFs-10 Plaisance est le seul qui a fait l'objet d'une fouille archéologique⁶.

Finalement, trois sites archéologiques sont localisés en retrait de la rivière des Outaouais. Le premier, qui correspond au village historique de North Nation Mills (BjFs-3), se trouve sur la rive est de la rivière Petite-Nation, à la hauteur des chutes de Plaisance. Celui-ci a fait l'objet d'une évaluation exhaustive et de fouilles dans les années 1980⁷. Les sites BjFs-14 et BjFt-3 datent de la préhistoire et ont été identifiés dans le cadre d'inventaires archéologiques réalisés sur divers tronçons de l'autoroute 50, pour le compte du MTQ en 2007⁸ et 2008⁹. Le site BjFs-14 est localisé dans le bassin de la rivière Petite-Nation et le site BjFt-3, dans le bassin de la rivière Blanche. Les deux sites ont fait l'objet de fouilles l'année même de leur découverte¹⁰.

Sur le plan géographique, la rivière Petite-Nation est l'un des affluents les plus importants de la rive québécoise de l'Outaouais. Prenant sa source au lac Nominique,

³ Laforte, E., 1987.

⁴ Ethnoscop Inc., 1995.

⁵ Laliberté, M., 2007a, b et c.

⁶ Laliberté, M., 2009.

⁷ La Roche, D., 1985; Burroughs, F., 1986, 1987, 1988.

⁸ Corporation Archéo-08, 2007.

⁹ Laliberté, M., 2008a, b et c.

¹⁰ Laliberté, M., 2008d

au cœur des Laurentides, cette rivière parcourt une distance d'environ 100 kilomètres avant de rejoindre la rivière des Outaouais, à la hauteur du village de Plaisance et du Parc national de Plaisance.

Les vestiges mis au jour dans les sites archéologiques du bassin de la rivière Petite-Nation indiquent que ce cours d'eau a servi de voie d'accès aux ressources diversifiées du plateau laurentien et ce pendant plusieurs millénaires. Quelques sites ont révélé des indices de la présence autochtone au cours de la période de l'Archaïque (de 8000 ans à 3000 ans AA). Des artefacts en provenance du site BjFs-10, associés à la berge du Proto-Outaouais, suggèrent que la fréquentation de la Petite-Nation pourrait même remonter à la fin de la période du Paléo-Indien, il ya plus de 8000 ans AA¹¹.

La fréquentation de la rivière Petite-Nation semble toutefois avoir été plus importante au cours des deux derniers millénaires, si l'on en juge par le nombre et la superficie des sites du Sylvicole moyen (de 2400 ans à 1000 ans AA) identifiés dans le secteur de la confluence des rivières Petites-Nation et Outaouais. La fréquentation de la rivière Petite-Nation aurait toutefois connu son apogée au cours de la période protohistorique (de 500 ans à 400 ans AA), comme en témoigne le complexe funéraire du site BjFs-10¹².

Au cours de la période historique, le bassin de la rivière Petite-Nation était reconnu comme faisant partie du territoire des Algonquins de la Petite-Nation, aussi appelés les Weskarini¹³. Cette nation autochtone, qui se rassemblait traditionnellement au confluent de l'Outaouais, pendant l'été, fut lourdement affectée par la faim et la maladie au début du XVII^e siècle¹⁴. Harcelés par les Iroquois, les Weskarini ont apparemment déserté, peu de temps après, leur lieu de rassemblement traditionnel au profit du lac Nominigue, au cœur des Laurentides, où ils furent traqués et pratiquement exterminés par leurs implacables rivaux au printemps 1654.

Une partie du territoire traditionnel des Weskarini a été constituée en seigneurie et concédée à Monseigneur de Laval par la Compagnie des Indes occidentales en 1674¹⁵. Demeurée inexploitée pendant plus d'un siècle, la seigneurie de la Petite-Nation a été acquise en 1801 par Joseph Papineau, qui y installa des colons en 1807 et amorça la construction d'un moulin aux chutes de Plaisance en 1809¹⁶.

Joseph Papineau confia la partie de la seigneurie désignée comme le «fief de Plaisance» à son fils Denis-Benjamin, en 1816, et céda tout le reste de la propriété à son fils Louis-Joseph, en 1818. Les fils ont poursuivi l'œuvre de leur père jusqu'au décès de celui-ci, en 1871, après quoi, la seigneurie a été morcelée et vendue à des individus ou des entreprises sans lien avec la famille. Le moulin des chutes de Plaisance

¹¹ Laliberté, M., 2009.

¹² idem

¹³ Giguère, G.E., 1973.

¹⁴ Dumont, J., 1969.

¹⁵ Dunn, G., 1975.

¹⁶ Lavoie, L., 1986.

est ainsi passé aux mains d'un baron de l'industrie du bois, William Cameron Edwards, qui a implanté et maintenu le village de North Nation Mills jusqu'à la cessation des opérations, dans les années 1920.

L'emprise du projet 154-01-1078 intercepte, dans sa partie est, les subdivisions 2 et 4 de la seigneurie de la Petite-Nation, qui sont respectivement répertoriées comme la Côte Papineau et à la Côte du Moulin, sur un plan d'arpentage datant de 1855 (Figure 15). Une petite superficie de terre arable, située à l'extrémité est de l'emprise, a possiblement été cultivée au XIX^e siècle pour approvisionner les résidents du village de North Nation Mills. Dans la majeure partie de l'emprise, le relief accidenté et la pauvreté des sols portent à croire que l'exploitation des ressources a été plus tardive et qu'elle était essentiellement centrée sur la forêt.

4.3.2 Inventaire archéologique

L'emprise du projet de construction d'un tronçon de l'autoroute 50, dans le secteur de la rivière Petite-Nation, dans les municipalités de Lochaber et de Plaisance, a fait l'objet d'un inventaire archéologique entre le 18 et le 21 septembre 2009. Ce tronçon couvre une distance de 1,275 kilomètre et est d'une largeur moyenne de 230 mètres. En incluant la rivière Petite-Nation, l'emprise couvre environ 296 500 mètres carrés (Tableau 4).

L'emprise croise la rivière Petite-Nation, entre la chute de la Petite-Nation et la chute du Moulin, aussi appelée les chutes de Plaisance, à environ 300 mètres en aval de l'embouchure de la rivière Saint-Sixte, dans une section de la vallée fluviale qui est profondément encaissée entre les collines du contrefort laurentien (Figures 8 à 10). L'emprise a été divisée en quatre secteurs d'inventaire archéologique qui correspondent aux principales unités de paysage ou divisions géographiques de l'emprise. Chaque secteur a été ensuite subdivisé en un à huit sous-secteurs, selon les particularités du relief, du sol et du drainage (Figures 11 à 14). Dix-sept sous-secteurs ont ainsi été délimités.

Lors de la réalisation de l'inventaire, la voie est de l'autoroute, qui devait faire l'objet de travaux de construction, était déjà entièrement déboisée. D'imposants travaux de dynamitage et de terrassement étaient également en cours, sinon complétés, dans l'ensemble des secteurs. La construction des piliers du pont de la rivière Petite-Nation était aussi amorcée (Photos 5 et 6). Bien que ces travaux aient perturbé considérablement l'aspect de certains sous-secteurs les subdivisions de l'emprise ont été maintenues et l'inventaire a été effectué selon le plan établi. Chaque secteur, et chaque sous-secteur ont fait l'objet d'une inspection visuelle et tous les sous-secteurs qui présentaient des conditions propices ont fait l'objet de sondages archéologiques.

4.3.2.1 Secteur A (km 127+105 au km 127+240) (Sous-secteur 1)

Le secteur A est localisé sur la rive ouest de la rivière Petite-Nation, à la limite ouest de l'emprise (Figure 10). Il couvre une superficie d'environ 25 650 mètres carrés, entre les kilomètres 127+105 et 127+240 de l'emprise (Tableau 4). Près de la moitié du secteur était déjà perturbé par les travaux de construction.

Sous-secteur 1

Une seule unité de paysage caractérise cette partie de l'emprise (Figure 11, photo 7). Des collines rocheuses du massif laurentien occupent l'ensemble de ce sous-secteur, dont l'altitude varie de 145 à 175 mètres. Le couvert forestier est relativement ouvert, en raison de l'importance des affleurements rocheux. Le relief est généralement ondulé et parfois accidenté. Des débris glaciaires de dimensions variées (blocs et till) comblent les nombreuses irrégularités ou anfractuosités du socle. Une pédogenèse de type podzol se développe dans les couches supérieures des dépôts moins grossiers. Une inspection visuelle a été effectuée sur l'ensemble du secteur. En raison de la nature du relief et de l'état des lieux, aucun sondage archéologique n'y a été effectué.

4.3.2.2 Secteur B (km 127+240 au km 127+800) (Sous-secteurs 1 et 2)

Le secteur B correspond au niveau intermédiaire de la vallée de la rivière Petite-Nation. D'une superficie d'environ 84 000 mètres carrés, ce secteur comprend une section de haute terrasse qui est accolée au flanc escarpé des collines du secteur A, à une altitude qui varie de 125 à 145 mètres, entre les kilomètres 127+240 et 127+800 de l'emprise (Figures 10 et 12).

Sous-secteur 1 (km 127+240 au km 127+480)

Ce sous-secteur correspond à une bande de terre humide qui est adjacente aux collines du secteur A, dans la partie ouest de la haute terrasse du secteur B (Photo 8). La topographie est généralement plane et la végétation arborescente qui l'occupe est relativement dense. La fraction minérale du sol est constituée de till remanié et de sable. Ces dépôts d'origine glaciaire et fluvio-glaciaire permettent d'associer la terrasse du secteur B à l'estuaire de la rivière Petite-Nation, et de situer sa formation à l'époque où la mer de Champlain s'est retirée de la vallée de la Petite-Nation.

L'accumulation de ces dépôts glaciaires et fluvioglaciaires dans une section basse ou inclinée du socle rocheux a vraisemblablement contribué au développement et au maintien de ce milieu humide, en recueillant l'eau de pluie et l'eau de ruissellement des collines avoisinantes.

Une inspection visuelle a été effectuée dans le sous-secteur 1, incluant la partie perturbée par les travaux de construction. La nature du sol et l'état des lieux ne se prêtaient pas à la réalisation de sondages archéologiques.

Sous-secteur 2 (km 127+410 au km 127+800)

Le relief et le sol du sous-secteur 2 sont semblables à ceux du sous-secteur 1. Une plus grande accumulation de dépôts meubles et une faible inclinaison de la terrasse à l'est favorisent toutefois le drainage des eaux de pluie et de ruissellement en direction de la rivière Petite-Nation, ainsi que le développement d'une pédogenèse de type podzol (Photo 9). Ces conditions de sol et de drainage ont sans doute contribué à une régénération rapide de la forêt à la suite d'une coupe relativement récente et intensive. Un boisé dense de feuillus immatures couvre actuellement la terrasse du sous-secteur 2, de chaque côté de l'emprise.

Du côté nord de ce sous-secteur, la terrasse est découpée par un ravin qui s'enfonce de trois à cinq mètres dans les dépôts sablonneux. Ce ravin a été creusé par un ruisseau intermittent qui draine les terres hautes du versant occidental de la vallée fluviale. Traversant la voie est de l'autoroute en direction sud-est, le ravin se prolonge jusqu'à la rivière Petite-Nation, dans la partie sud du secteur C. La pente de la terrasse s'accroît légèrement à la limite est du sous-secteur 2, sans toutefois dégager de talus ou de rupture très nette dans le dépôt estuarien. Il semble que la mer de Champlain se retirait lentement et que le débit de la rivière s'abaissait progressivement lorsque que le ruisseau s'est encaissé dans les matériaux friables des paliers inférieurs de la vallée.

Suite à l'inspection visuelle, 140 sondages archéologiques ont été effectués dans le sous-secteur 2. La superficie perturbée par la construction de l'autoroute, qui représentait environ le tiers de la superficie totale du sous-secteur, ainsi que le ravin du ruisseau et une superficie occupée par une ancienne sablière, n'ont pas fait l'objet de sondages archéologiques.

4.3.2.3 Secteur C (km 127+560 au km 127+980) (Sous-secteurs 1 à 6)

La superficie du secteur C est d'environ 86 000 mètres carrés. Ce secteur comprend trois terrasses du niveau inférieur de la vallée de la rivière Petite-Nation, situées à des altitudes de 80 à 120 mètres, entre les kilomètres 127+560 et 127+940 du projet (Figures 10 et 13). Ces terrasses ont été formées à la suite d'une diminution importante du débit de la rivière Petite-Nation qui a marqué l'implantation du réseau hydrographique régional pendant et après le départ de la mer de Champlain.

D'importants travaux de dynamitage et de terrassement avaient été effectués dans l'ensemble du secteur avant la réalisation de l'inventaire, afin d'abaisser la pente et d'aménager des voies temporaires permettant la circulation de la machinerie lourde et le transport d'équipement et de matériaux sur les sites de construction des piliers du pont

de la rivière Petite-Nation (Photo 6). L'inventaire a porté sur la portion non perturbée de l'emprise, environ 62 500 mètres carrés, ce qui représente environ 73 % de la superficie du secteur.

Sous-secteur 1 (km 127+820 au km 127+840)

Le sous-secteur 1 est situé sur la rive ouest de la rivière Petite-Nation, directement au sud de la zone des travaux de construction. Il correspond à une étroite bande de terre inondable, surplombant la rivière de deux ou trois mètres. Un bourrelet glacial¹⁷ longe la berge sur l'ensemble du sous-secteur et empêche l'irrigation de la partie arrière de la terrasse, qui prend ainsi l'aspect d'un marécage (Photo 10). Malgré les effets des glaces et des inondations printanières, le couvert forestier est dense et en régénération avancée, particulièrement sur le bourrelet riverain.

Au total, 24 sondages archéologiques ont été effectués sur le bourrelet riverain et dans les parcelles moins humides du sous-secteur. Ces sondages ont révélé un sol hétérogène, typique des zones inondables, où se mêlent le limon, l'argile et le sable. L'apport régulier de sédiments et le degré d'humidité ont sans doute contribué à la croissance accélérée du couvert végétal dans cette partie de la berge, à la suite d'une exploitation relativement récente et généralisée de la forêt.

Sous-secteurs 2 (km 127+815 au km 128+110) et 5 (km 127+620 au km 127+950)

Ces sous-secteurs correspondent aux talus en pente raide et parfois escarpée, qui délimitent les terrasses du niveau inférieur de la vallée fluviale, entre des altitudes de 85 et 95 mètres, dans le sous-secteur 2, et de 98 et 112 mètres, dans le sous-secteur 5 (Figure 13).

L'évolution du réseau hydrographique des régions méridionales du Québec¹⁸ permet de croire que le talus du sous-secteur 5 se serait formé pendant le retrait de la mer de Champlain, au moment où le niveau marin est passé sous la cote d'altitude de 112 mètres, ce qui équivaut au niveau actuel des dépôts estuariens de la rivière Petite-Nation.

Le talus du sous-secteur 2 aurait été formé, quant à lui, par l'effet combiné du relèvement isostatique et de la diminution significative du débit de la rivière Petite-Nation, vraisemblablement causée par le retrait définitif de la mer de Champlain des hautes terres de la vallée de la Petite-Nation. L'encaissement du lit de la rivière Petite-Nation, entre les altitudes de 85 et 95 mètres, se serait poursuivi à l'époque où le lac à Lampsillis envahissait la partie inférieure la vallée de l'Outaouais, entre 9500 et 8500 ans AA. Une rupture d'approvisionnement de la rivière Petite-Nation, consécutive à la disparition complète de la calotte glaciaire laurentienne, aurait finalement porté

¹⁷ Renflement de la rive causé par la pression des glaces sur le rivage au moment du dégel.

¹⁸ Parent, M., Dubois, J-M, et al., 1985.

progressivement le niveau de la rivière autour de son niveau actuel, aux environs de 8000 ans AA.

Suite à l'inspection visuelle, compte tenu de la pente prononcée des talus, aucun sondage archéologique n'a été réalisé dans les sous-secteurs 2 et 5.

Sous-secteurs 3 (km 127+820 au km 127+990), 4 (km 127+720 au km 127+830) et 6 (km 127+560 au km 127+910)

La terrasse du sous-secteur 3 correspond à une bande de paléorivage de la rivière Petite-Nation, d'une largeur de 30 à 50 mètres et d'une altitude qui varie de 93 à 100 mètres. La terrasse est parallèle à la rive actuelle et en surplomb de la rivière d'une quinzaine de mètres. Le sol argileux, mélangé à du sable et des galets, de même que la pente très faible du replat confirment que le paléorivage a été découpé dans les hauts fonds de la mer de Champlain par les courants vifs de la rivière Petite-Nation (Photo 11).

Le sous-secteur 4 désigne une parcelle de la terrasse à l'altitude de 95 mètres qui a été isolée du sous-secteur 3 par le ravin du ruisseau qui prend sa source dans les hauteurs du secteur B. Le sol est semblable à celui du sous-secteur 3. La surface du replat est toutefois plus irrégulière.

Le sous-secteur 6 correspond à une bande riveraine plus ancienne, d'une largeur de 60 à 100 mètres, qui s'élève à plus de 112 mètres, soit une trentaine de mètres au-dessus du niveau estival actuel de la rivière. Ce paléo-rivage est apparu à la suite de l'émergence des dépôts de sable accumulés dans l'estuaire de la Petite-Nation, au contact de la mer de Champlain. La faible inclinaison de la terrasse indique une expansion lente de la bande riveraine en direction est, occasionnée par un abaissement graduel du niveau marin.

Les sondages archéologiques ont révélé des dépôts estuariens de sable fin à moyen, semblables à ceux du secteur B, mais nettement plus importants puisqu'ils atteignent plusieurs mètres d'épaisseur dans la partie occidentale de la terrasse. La présence d'argile et d'affleurements rocheux aux extrémités nord-est et sud-est du sous-secteur indique que l'expansion de la terrasse a pris fin alors que les sédiments marins commençaient à émerger. La rivière est alors entrée dans une phase d'évolution marquée par une réduction importante de son débit et la formation du talus et de la terrasse des sous-secteurs 3 et 4.

Une inspection visuelle et 163 sondages ont été réalisés dans les parties des sous-secteurs 3, 4 et 6 qui n'étaient pas perturbés par les travaux de construction. La superficie ayant fait l'objet de sondages archéologiques couvre environ 26 500 mètres carrés.

4.3.2.4 Secteur D (km 127+800 au km 128+380) (Sous-secteurs 1 à 8)

Le secteur D est situé sur la rive est de la rivière Petite-Nation, entre les kilomètres 127+800 et 128+380. Sa superficie est d'environ 81 700 mètres carrés (Figures 10 et 14). Ce secteur comprend une section abrupte de la rive est de la rivière, qui ceinture une colline rocheuse quelque peu isolée du massif laurentien, ainsi qu'un haut plateau attenant aux côtés sud et est de la colline, à des altitudes variant de 80 à 115 mètres.

À l'instar des secteurs A à C situés sur la rive ouest de la rivière Petite-Nation, d'importants travaux étaient déjà en cours dans l'ensemble du secteur au moment de l'inventaire. La construction des piliers est du pont de la rivière Petite-Nation était déjà amorcée (Photo 5). L'inventaire a été effectué sur une partie d'emprise d'une superficie d'environ 62 500 mètres carrés, équivalant à plus des trois quart de la superficie totale du secteur, qui n'était pas perturbée par les travaux de construction ou par d'autres activités anthropiques.

Hormis la voie de l'autoroute qui était en construction et une parcelle de terre agricole du sous-secteur 8, toutes les surfaces inventoriées étaient boisées. Le couvert forestier était dense et mature dans la pente très escarpée de la partie nord du secteur. Dans le reste du secteur, le couvert forestier était plus jeune et plus ouvert.

Sous-secteur 1 (km 127+850 au km 128+380)

Le sous-secteur 1 couvre un peu plus de la moitié (50,7%) du secteur D. Il est occupé par une colline du contrefort laurentien et une partie des berges escarpées accolée aux cotés nord, ouest et sud de la formation rocheuse. Au moment de réaliser l'inventaire archéologique, le sommet et le flanc ouest de la colline avaient été excavés pour la construction des piliers du pont, rendant impossible l'identification de la configuration originale de la rive est dans la partie centrale du sous-secteur qui correspond à la voie est de l'autoroute.

Au nord de la colline, la berge de la rivière Petite-Nation est très escarpée. À la différence de ce qui est observé dans les secteurs A à C sur la rive ouest, la rivière a érodé les dépôts glaciaires et fluvio-glaciaires ainsi que les sédiments marins accumulés contre le flanc de la colline, sans qu'il y ait la formation de terrasse ou de marques nettes de paléorivages.

Du côté sud-ouest et sud de la colline, les traces de l'évolution des berges de la rivière sont tenues. Les dépôts d'argile longeant la rivière ont été érodés par les crues et les paléorivages ont été morcelés par les ravins des ruisseaux qui drainent les plateaux supérieurs.

Le sous-secteur 1 a fait l'objet d'une inspection visuelle. Il n'a pas été possible d'y effectuer des sondages archéologiques.

Sous-secteurs 2 (km 127+940 au km 127+970), 3 (km 128+000 au km 128+030), 4 (km 127+980 au km 128+020), 5 (km 128+105 au km 128+165) et 6 (km 128+050 au km 128+100)

Les sous-secteurs 2, 3, 4 et 6 correspondent à ces parcelles de terrasse qui ont été découpées par les eaux de ruissellement dans les paléorivages du versant est de la vallée de la Petite-Nation (Photo 12). L'altitude de ces replats est comparable à celle des terrasses du versant ouest de la vallée, variant de 82 mètres, dans le sous-secteur 4, à 90 mètres dans le sous-secteur 2, et de 95 à 100 mètres, dans les sous-secteurs 2 et 6.

Le replat du sous-secteur 5, du côté nord de la colline, est d'une origine différente. L'inspection visuelle a révélé qu'il est issu du décrochement et du glissement d'un important pan de talus argileux dans la pente abrupte de la rive. En raison de la nature du sous-secteur 5, aucun sondage archéologique n'a été effectué sur ce replat. L'inspection visuelle ayant, d'autre part, confirmé que les sous-secteurs 2, 3, 4 et 6 représentaient des sections résiduelles de terrasses fluviales, ces sous-secteurs ont fait l'objet de 25 sondages archéologiques.

Sous-secteur 7 (km 128+080 au km 128+250)

Le sous-secteur 7 comprend la partie sommitale de la colline identifiée précédemment et un haut plateau accolé au côté sud de celle-ci, entre 105 mètres et 115 mètres d'altitude. Le plateau est boisé et faiblement incliné en direction sud. Sa surface est jonchée de blocs glaciaires qui trahissent la présence de till sous une couche de sable relativement mince, d'origine fluvatile (Photo 13). Ce dépôt de sable étant situé sensiblement à la même altitude que la plus haute terrasse du secteur C (sous-secteur 6) du versant ouest de la vallée fluviale, il s'agit vraisemblablement de matériaux transportés dans l'estuaire de la rivière Petite-Nation, à l'époque où la mer de Champlain pénétrait encore son cours inférieur.

Suite à l'inspection visuelle, des sondages ont été effectués dans la partie du sous-secteur 7 qui n'était pas perturbée par les travaux de construction ou par l'aménagement d'un chemin forestier identifié sur le rebord sud et ouest du plateau. Au total, 52 sondages ont été réalisés dans une aire d'environ 10 700 mètres carrés.

Sous-secteur 8 (km 127+800 au km 128+210)

Ce sous-secteur couvre environ 14 850 mètres carrés et est localisé à l'extrémité est du projet. Il est situé à la limite des basses terres de la vallée de l'Outaouais et du contrefort laurentien. À l'instar des secteurs A, B et C localisés sur le versant ouest de la vallée, le profil topographique nord-sud et la stratigraphie des dépôts meubles mettent en

évidence une tranche importante de l'évolution du relief suite au retrait de la mer de Champlain de la vallée de la rivière Petite-Nation.

Dans la moitié sud du sous-secteur, le terrain plat et le sol argileux résultent de l'exposition du fond marin, à la suite du retrait des eaux salines. Dans la moitié nord, les argiles marines disparaissent sous un important dépôt de sable qui s'est amoncelé dans le cours inférieur de la rivière, au contact de la mer (Photo 14). Le niveau de la mer s'abaissant progressivement, les vagues ont emporté une partie du dépôt estuarien et sculpté le flanc sud de la formation riveraine au rythme des marées.

Abstraction faite d'une partie en culture, le sous-secteur 8 a subi des perturbations importantes : travaux de construction de la voie est de l'autoroute, d'une voie d'accès au chantier, d'une aire de stationnement, d'une aire de remisage d'équipement, de fossés d'irrigation et entreposage d'un vaste amoncellement de dépôts meubles. Ces perturbations couvrent environ 35 % de la superficie de ce sous-secteur.

Une inspection visuelle a été effectuée dans le sous-secteur 8. Quarante-sept sondages ont été réalisés dans les parties du sous-secteur qui avaient été peu ou pas perturbées par l'activité anthropique, incluant la parcelle de terre cultivée.

4.3.3 Résultats et recommandation

Une inspection visuelle a été effectuée dans l'emprise du projet 154-01-1078 et 451 sondages ont réalisés dans 11 des 17 sous-secteurs inspectés. Mis à part un foyer récent découvert dans le sous-secteur 2 (Photo 15), qui est probablement le fait de pêcheurs ou d'excursionnistes, aucun vestige archéologique n'a été identifié ou mis au jour dans l'emprise de ce tronçon de l'autoroute 50. Le MTQ peut donc procéder aux travaux prévus sans qu'il n'y ait de restriction du point de vue de l'archéologie.

Tableau 3 : Inventaire archéologique - Synthèse des activités – Projet 154-01-1078

Secteurs	Sous-secteurs	Localisation				Superficie approx. (m ²)	Partie en construction ou perturbée ¹	Techniques ² d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Dépôts meubles superficiels	Drainage
		Début (km)	Fin (km)	Longueur (m)	Largeur (m)				Positif	Négatif			
A	1	127+105	127+240	135	170 à 200	25650	12150	V	0	0	Ondulée à escarpée	Till mince et roc	Extrême
B	1	127+240	127+480	240	170 à 180	33900	13800	V	0	0	Pente nulle	Sable et till	Médiocre
B	2	127+410	127+800	390	170 à 290	50025	16730 (3900)	VS	0	140	Pente faible et ravinement	Sable et gravier	Bon
C	1	127+820	127+940	120	145	4900	0	VS	0	24	Bourrelet glacial	Sable limoneux	Bon à médiocre
C	2	127+815	128+110	295	200	11045	3180	V	0	0	Pente forte à escarpée	Argile	Extrême
C	3	127+820	127+990	170	177	8000	3250	VS	0	26	Pente nulle à faible	Argile et sable sur argile	Bon à médiocre
C	4	127+720	127+830	110	70	2650	0	VS	0	15	Pente faible à modérée	Argile et sable sur argile	Bon
C	5	127+620	127+950	330	290	28060	8950	V	0	0	Pente forte à escarpée	Sable sur gravier	Bon
C	6	127+560	127+910	350	245 à 270	31430	8280	VS	0	122	Pente nulle à faible	Sable et sable sur argile	Bon à médiocre
D	1	127+850	128+380	530	290	41430	5000	V	0	0	Pente forte à escarpée	Argile et sable sur argile	Extrême
D	2	127+940	127+970	30	55	1270	0	VS	0	6	Pente faible à modérée	Sable	Bon
D	3	128+000	128+030	30	65	1950	0	VS	0	9	Pente faible à modérée	Sable	Bon
D	4	128+980	128+020	40	32	750	0	VS	0	5	Pente faible à modérée	Sable	Bon

Secteurs	Sous-secteurs	Localisation				Superficie approx. (m ²)	Partie en construction ou perturbée ¹	Techniques ² d'inventaire	Nombre de sondages		Topographie	Dépôts meubles superficiels	Drainage
		Début (km)	Fin (km)	Longueur (m)	Largeur (m)				Positif	Négatif			
D	5	128+105	128+165	60	32	730	0	V	0	0	Pente faible à modérée	Argile	Médiocre
D	6	128+050	128+100	50	45	1000	0	VS	0	5	Pente faible à modérée	Sable	Bon
D	7	128+080	128+250	170	180	19700	9020	VS	0	52	Bosselé Pente faible	Blocs et till	Bon
D	8	128+200	128+380	180	165	14850	4500 (700)	VS	0	47	Pente nulle à faible	Sable et argile	Bon
X ³	-	127+800	128+210	410	290	19160	-	-	-	-	-	Indéterminé	Extrême
Total				1275		296500	89460		0	451			

¹ : Le chiffre entre parenthèses indique la superficie perturbée en dehors de la zone de construction.

² V : Inspection visuelle ; S : sondages .

³ X : Cours de la rivière Petite-Nation.

Tableau 4 : Sites archéologiques connus à proximité du projet 154-01-1078

Site	Appartenance culturelle	Fonction du site	Localisation	Distance (km) au projet (limite sud)	Référence
BjFr-1	Amérindien préhistorique Archaïque récent (4200 ans à 5500 ans AA)	Indéterminée	Rivière des Outaouais (Papineauville)	9,50	Laforte, 1987
BjFs-3	Euro-québécois, XIX ^e siècle	Scierie et village	Rivière Petite-Nation, Chutes de Plaisance	0,50	La Roche 1985, Burroughs, 1986, 1987 et 1988
BjFs-4	Amérindien préhistorique Sylvicole moyen (2 400 ans à 1 000 ans AA)	Indéterminée	Baie Noire embouchure de la rivière Petite-Nation (Parc national de Plaisance)	5,00	Laforte, 1987
BjFs-5	Amérindien préhistorique Sylvicole moyen tardif (1 500 ans à 1 000 ans AA)	Indéterminée	Baie Noire embouchure de la rivière Petite-Nation (Parc national de Plaisance)	5,00	Laforte, 1987
BjFs-6	Amérindien historique Indéterminé 1500 à 1950	Indéterminée	Baie Noire embouchure de la rivière Petite-Nation (Parc national de Plaisance)	5,00	Laforte, 1987
BjFs-7	Euro-québécois XIX ^e Amérindien préhistorique Sylvicole inférieur (3000 ans à 2400 ans AA)	Indéterminée	Baie Noire embouchure de la rivière Petite-Nation (Parc national de Plaisance)	5,70	Laforte, 1987
BjFs-8	Amérindien préhistorique Indéterminé (9000 ans à 400 ans AA)	Indéterminée	Grande Presqu'île Rivière des Outaouais	8,25	Ethnoscop, 1995
BjFs-9	Amérindien préhistorique Indéterminé (9000 ans à 400 ans AA)	Indéterminée	Rivière des Outaouais (Papineauville)	8,50	Ethnoscop, 1995
BjFs-10	Amérindien préhistorique Indéterminé (9000 ans à 400 ans AA)	Indéterminée	Baie Noire embouchure de la rivière Petite-Nation (Parc national de Plaisance)	4,25	Laliberté, 2007
BjFs-11	Amérindien préhistorique Indéterminé (9000 ans à 400 ans AA)	Indéterminée	Baie Noire embouchure de la rivière Petite-Nation (Parc national de Plaisance)	4,25	Laliberté, 2007
BjFs-12	Amérindien préhistorique Sylvicole moyen (2400 ans à 1000 ans AA)	Indéterminée	Baie Noire embouchure de la rivière Petite-Nation (Parc national de Plaisance)	4,60	Laliberté, 2007
BjFs-13	Amérindien préhistorique Indéterminé (9000 ans à 400 ans AA)	Indéterminée	Baie Noire embouchure de la rivière Petite-Nation (Parc national de Plaisance)	4,50	Laliberté, 2007
BjFs-14	Amérindien préhistorique Indéterminé (9000 ans à 400 ans AA)	Carrière de quartz	Autoroute 50 (Plaisance)	2,75	Laliberté, 2008
BjFt-3	Amérindien préhistorique Sylvicole moyen (2400 ans à 1 000 ans AA)	Indéterminée	Ruisseau MacLean Autoroute 50 (Thurso)	9,00	Corporation Archéo-08, 2007



Figure 9 : Localisation sur photographie aérienne des secteurs d'inventaire du projet 154-01-1078; Source : Photocartotheque québécoise, ministère des Ressources naturelles, de la Faune et des Parcs du Québec, 2005, 31G/ 8, Q 05501-99, échelle 1 : 15 000

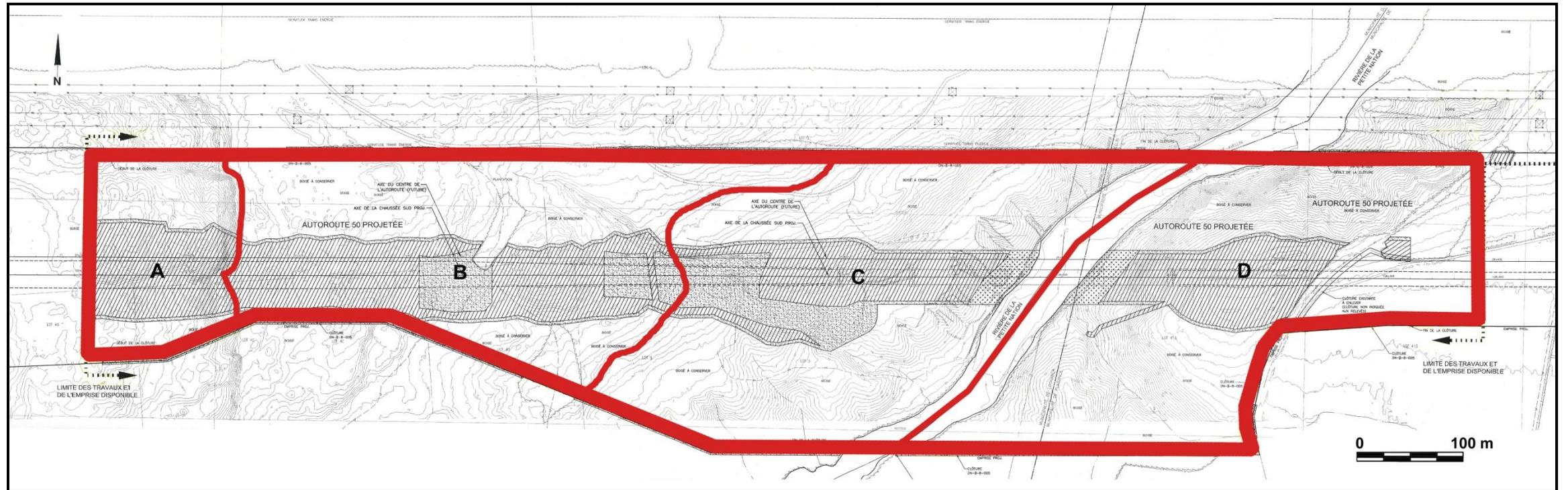


Figure 10 : Localisation des secteurs d'inventaire dans l'emprise du projet 154-01-1078; Source : MTQ –Autoroute 50 – CH-8906-154-01-1078-2, feuillets 3 à 5

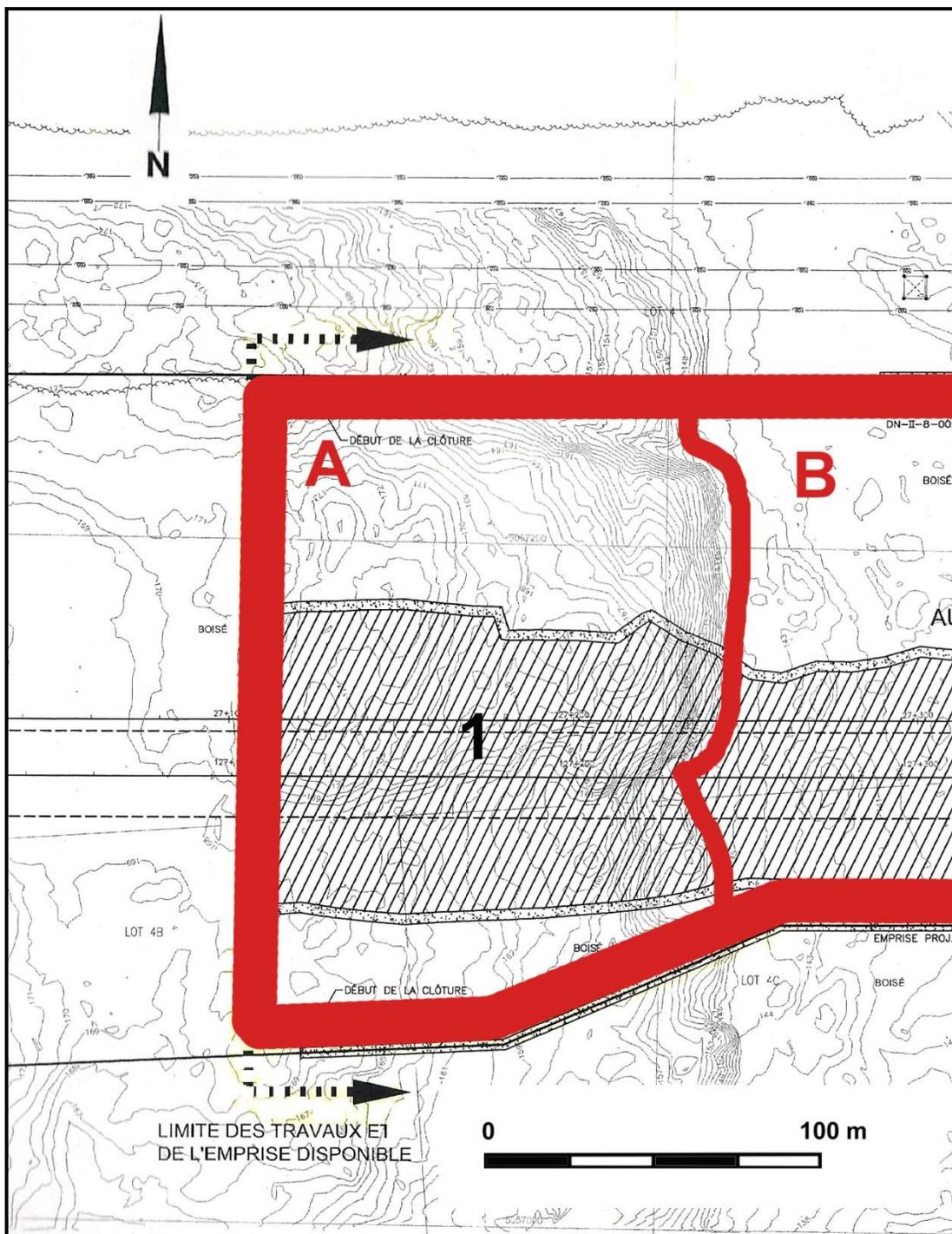


Figure 11 : Localisation du sous-secteur d'inventaire 1, secteur A, projet 154-01-1078;
 Source : MTQ – Autoroute 50 – CH-8906-154-01-1078-2, feuillet 3

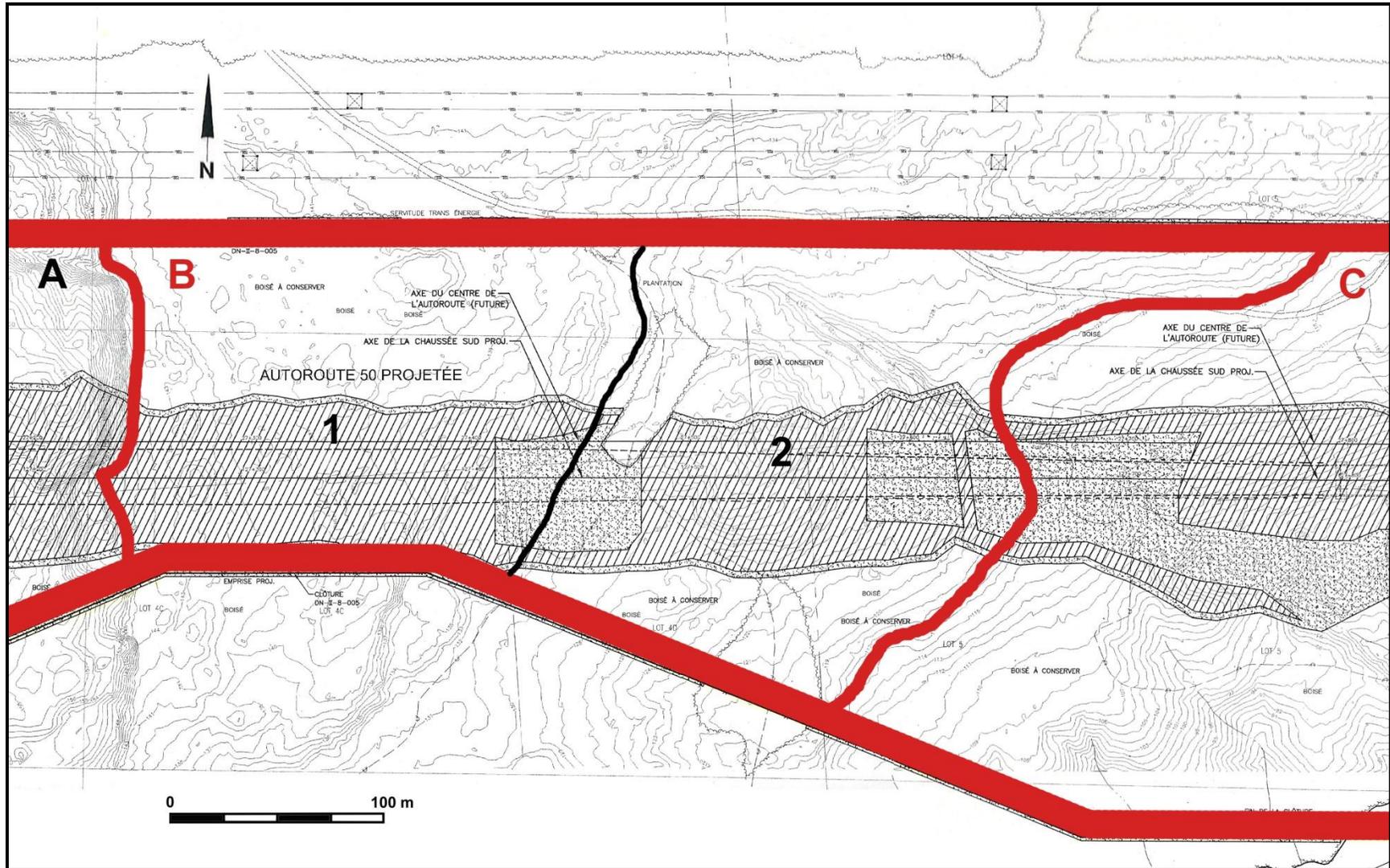


Figure 12 : Localisation des sous-secteurs d'inventaire 1 et 2, secteur B, projet 154-01-1078 : Source : MTQ – Autoroute 50 – CH-8906-154-01-1078-2, feuillets 3 et 4

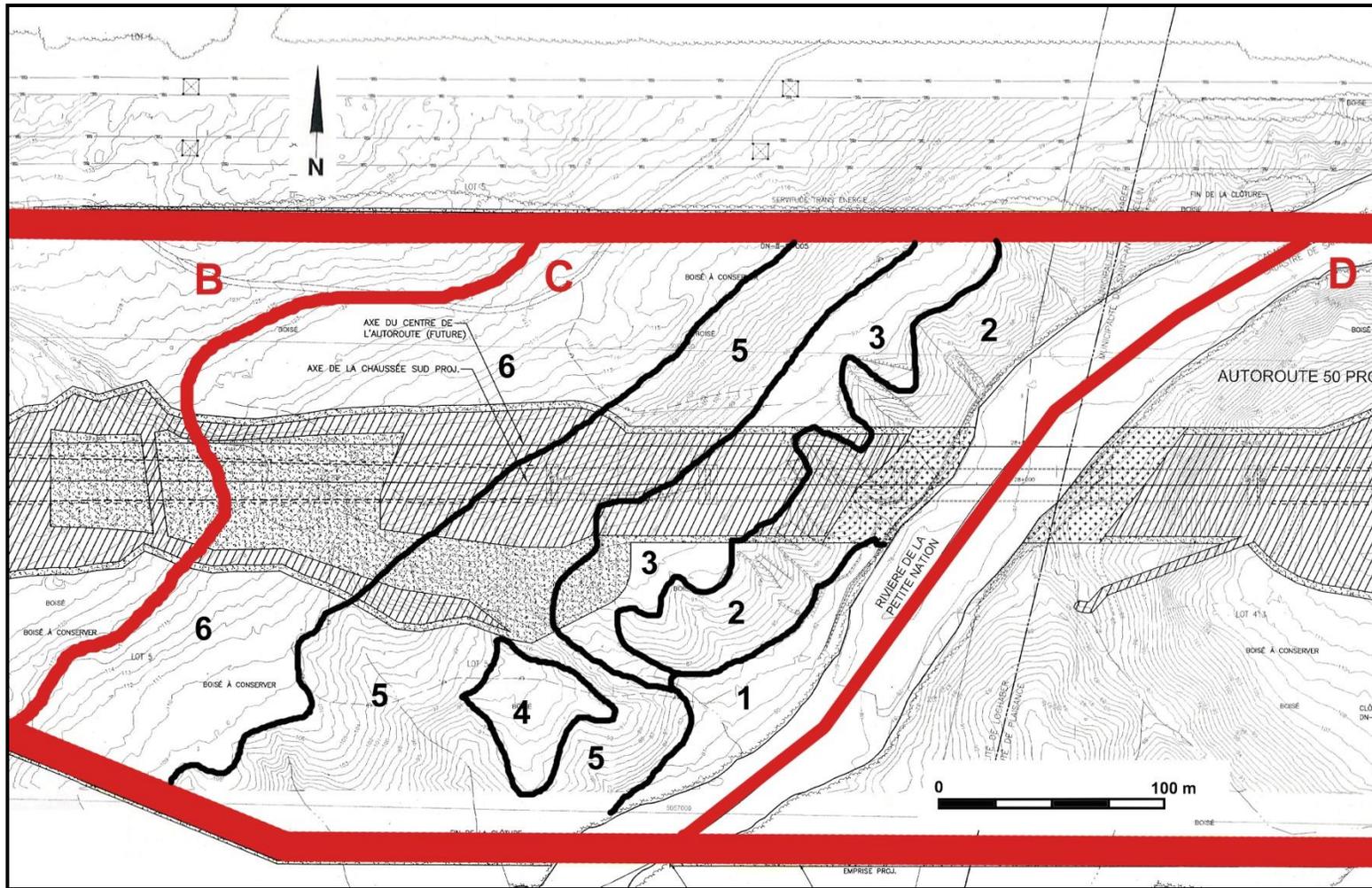


Figure 13 : Localisation des sous-secteurs d'inventaire 1 à 6, secteur C, projet 154-01-1078; Source : MTQ – Autoroute 50 –

CH-8906-154-01-1078-2, feuillet 4

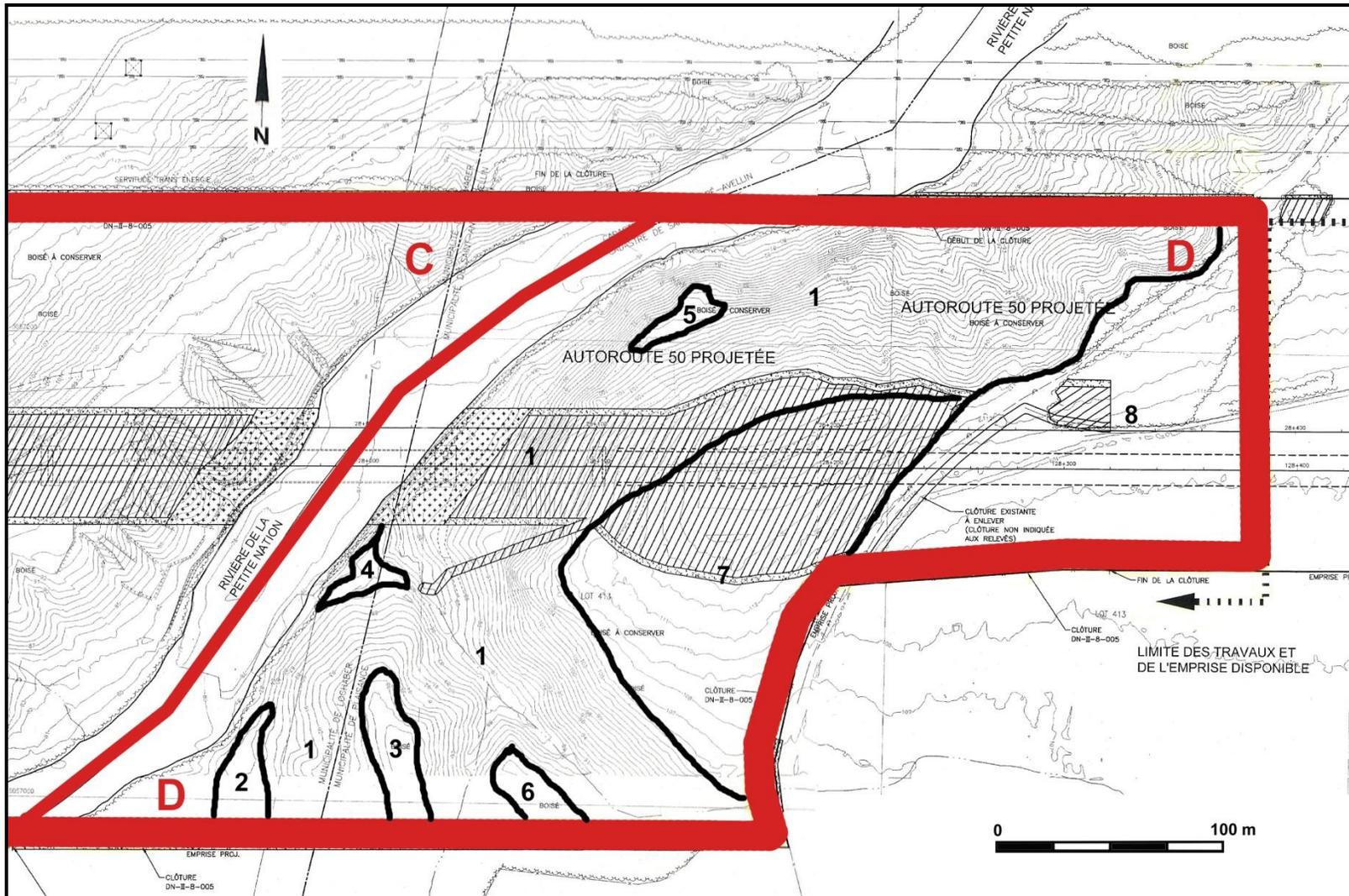
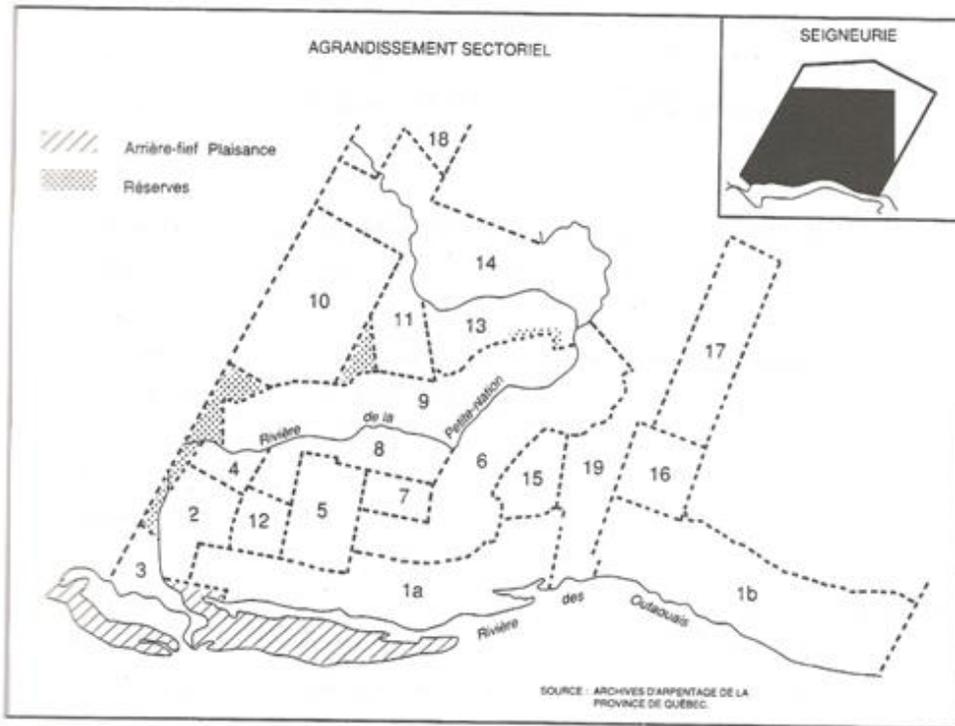


Figure 14 : Localisation des sous-secteurs d'inventaire 1 à 8, secteur D, projet 154-01-1078; Source : MTQ – Autoroute 50 – CH-8906-154-01-1078-2, feuillets 4 et 5

SEIGNEURIE DE LA PETITE-NATION, LES CÔTES(1855)



- | | | |
|-------------------------|------------------------|-------------------------|
| 1a Côte du Front, ouest | 7 Côte Saint-Victor | 13 Côte Saint-Denis |
| 1b Côte du Front, est | 8 Côte des Cascades | 14 Côte Sainte-Julie |
| 2 Côte Papineau | 9 Côte Saint-Joseph | 15 Côte Saint-Hyacinthe |
| 3 Côte de la Baie-Noire | 10 Côte Saint-Louis | 16 Côte Ezilda |
| 4 Côte du Moulin | 11 Côte Saint-André | 17 Côte Azélie |
| 5 Côte Saint-Charles | 12 Côte Saint-François | 18 Côte Saint-Pierre |
| 6 Côte Saint-Amédée | | 19 Domaine |

Figure 15 : Plan d'arpentage de la seigneurie de la Petite-Nation datant de 1855;
 Source : Archives d'arpentage de la Province de Québec – Parc national de Plaisance



Photo 5 : Projet 154-01-1078, vue de la zone de construction du secteur D, à partir du secteur C, direction est (extrait de MTQ-09-LP.30)



Photo 6 : Projet 154-01-1078, vue de la zone de construction des secteurs A, B et C, à partir du secteur D, direction ouest (extrait de MTQ-09-LP.8)



Photo 7 : Projet 154-01-1078, secteur A, vue du sous-secteur 1, à partir de la zone de construction, direction ouest (MTQ-09-LP.19)



Photo 8 : Projet MTQ-09-1078, secteur B, vue du sous-secteur 1, à partir de la zone de construction, direction nord-ouest (extrait de MTQ-09-LP.20)



Photo 9 : Projet 154-01-1078, secteur B, sous-secteur 2, coupe stratigraphique montrant un podzol en terrain sableux, direction nord (MTQ-09-LP.15)



Photo 10 : Projet 154-01-1078, secteur C, sous-secteur 1, bourrelet de poussée des glaces en bordure de la rivière Petite-Nation, direction sud (MTQ-09-LP.34)



Photo 11 : Projet 154-01-1078, secteur C, sous-secteur 3, vue de l'environnement, direction nord (MTQ-09-LP.29)



Photo 12 : Projet 154-01-1078, secteur D, sous-secteur 4, vue de l'environnement, direction nord-ouest (MTQ-09-LP.11)



Photo 13 : Projet 154-09-1078, secteur D, sous-secteur 7, vue de l'environnement, au sud de la zone des travaux, direction ouest (MTQ-09-LP.9)



Photo 14 : Projet 154-01-1078, secteur D, sous-secteur 8, coupe stratigraphique d'un fossé d'irrigation, montrant un dépôt de sable alluvial sur les argiles marines, direction nord-est (MTQ-09-LP.4)



Photo 15 : Projet 154-01-1078, secteur D, sous-secteur 2, foyer récent de pêcheurs ou d'excursionnistes, direction ouest (MTQ-09-LP.12)

CONCLUSION

Des inventaires archéologiques ont été effectués dans les emprises de trois projets d'aménagements routiers du MTQ situés sur le territoire de la direction de l'Outaouais. Ces inventaires ont été réalisés entre le 21 mai et le 29 septembre 2009. Une inspection visuelle a été effectuée dans l'ensemble des emprises de ces projets. Seul un de ces projets, le projet 154-01-1078, a fait l'objet de sondages archéologiques et aucun vestige archéologique n'a été mis au jour dans les 451 sondages excavés.

Les trois inventaires archéologiques n'ont pas permis de mettre au jour de nouveaux sites archéologiques. Les travaux prévus par le MTQ dans l'emprise de ces trois projets peuvent donc être réalisés sans qu'il y ait de contrainte du point de vue de l'archéologie.

OUVRAGES CITÉS

- BURROUGHS, F.
1986* *Site BjFs-3, North Nation Mills, expertise archéologique, été 1985*, municipalité de Plaisance, rapport inédit, 100 p.
- 1987* *Site BjFs-3, North Nation Mills, expertise archéologique, été 1986*, municipalité de Plaisance, rapport inédit, 113 p.
- 1988* *Site BjFs-3, North Nation Mills, expertise archéologique, été 1987*, municipalité de Plaisance, rapport inédit, 85 p.
- CORPORATION ARCHÉO-08
2007* *Inventaire archéologique (été 2006), Autoroute 50 – Tronçon Montée Laurin à la Route 317, MTQ/TECSULT, Direction de l’Outaouais*, 79 p.
- DUMONT, J.
1969 *Le grand voyage au pays des Hurons de Gabriel Sagard*, Collection «La Découverte du Canada», Tome 3, Montréal, 226 p.
- DUNN, G.
1975 *Les forts de l’Outaouais*, Éditions du Jour, Montréal, 162 p.
- ETHNOSCOPI Inc.
1995* *Projet de stabilisation des berges québécoises de la rivière des Outaouais, inventaire des zones d’érosion 57 et 58*, Hydro-Québec, rapport inédit, 132 p.
- GIGUÈRE, G.E.
1973 *Œuvres de Champlain*, Éditions du Jour, Vol. 2.
- LAFORTE, E.
1987* *Inventaire des sites archéologiques sur le territoire de la municipalité régionale de comté de Papineau*, MRC de Papineau, Vol. 1, 213 p.
- LALIBERTÉ, M.
2007a* *Évaluation d’un site archéologique potentiel au Parc national de Plaisance, corridor de la Route verte*, SÉPAQ, rapport inédit, 37 p.
- 2007b* *Inventaire archéologique du tracé de la Route verte dans les limites du Parc national de Plaisance*, MCCCCFQ, CLD Papineau et SÉPAQ, rapport inédit, 29 p.
- 2007c* *Évaluation complémentaire du site BjFs-10, Parc national de Plaisance*, MCCCCFQ et SÉPAQ, rapport inédit, 51 p.
- 2008a *Inventaire archéologique (Été 2008), Autoroute 50, tronçon de la route 317 à la Montée du Gore*, MTQ/CIMA, rapport inédit, 31 p.
- 2008b *Inventaire archéologique (Été 2008), Tronçon de l’autoroute 50 entre 210 mètres à l’est de la Montée Saint-François et 1640 mètres à l’ouest de la route 321*, MTQ/GENIVAR, rapport inédit, 42 p.

- 2008c *Inventaire archéologique (Été 2008), Autoroute 50, tronçon de la route 321 et voies d'accès au chemin des Cascades et à la route 321, MTQ/GENIVAR, à paraître.*
- 2008d* *Fouille archéologique du site BfFs-14 (Été 2008), Autoroute 50, tronçon entre 210 mètres à l'est de la Montée Saint-François et 1640 mètres à l'est de la route 321, MTQ/GENIVAR, rapport inédit, 41 p.*
- 2009 *Les recherches archéologiques de 2008 sur le site BfFs-10, Parc national de Plaisance, SÉPAQ et MCCCCFQ, rapport inédit, 81 p.*
- LA ROCHE, D.
1985* *Rapport d'inventaire archéologique du site de North Nation Mills, dans la municipalité de Plaisance, BfFs-3, Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 127 p.*
- LAVOIE, L..
1986 *Histoire de Plaisance et de North Nation Mills de 1801 à 1985, Nouvelle Édition, 60 p.*
- LORRAIN, L.
1978 *Les forts de l'Outaouais, Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit.*
- LUEGER, R.
1979 *Projet de reconnaissance de postes de traite de fourrures, 1978, l'Outaouais et la Moyenne-Côte-Nord, Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit.*
- MAROIS, R.
1969 *Summary of the Summer Activities, Ministère des Affaires culturelles, rapport inédit, 9 p.*
- 1974 *Les schèmes d'établissement à la fin de la préhistoire et au début de la période historique : le sud du Québec, Musée national de l'Homme, Ottawa, Mercure 17, 433 p.*
- PARENT, M. DUBOIS, J-M. et coll.
1985 «Paléogéographie du Québec méridional entre 12 500 et 8 000 ans BP», dans *Recherches Amérindiennes au Québec, Vol. XV, N^{os} 1 et 2, pp. 17 à 37.*

* Source MCCCCFQ

ANNEXE 1

CATALOGUE DES PHOTOGRAPHIES

**Projet 154-91-2899, chemin du rang 6, municipalité de Montcerf-Lytton,
reconstruction et voie de contournement du pont n° 3024**

Séquence numérique n° MTQ-09-ML.

Date	N° photo	Description	Direction
29-05-2009	1	Vue d'ensemble de l'emprise et détail du talus adjacent à l'accotement, côté ouest	Nord
29-05-2009	2	Vue d'ensemble de l'emprise et détail du talus adjacent à l'accotement, côté est	Nord
29-05-2009	3	Secteur nord, détail du remblai, côté ouest	Sud
29-05-2009	4	Secteur sud, détail du remblai, côté ouest	Nord
29-05-2009	5	Vue d'ensemble de l'emprise et détail du talus adjacent à l'accotement, côté ouest	Sud
29-05-2009	6	Vue d'ensemble de l'emprise et détail du talus adjacent à l'accotement, côté est	Sud
29-05-2009	7	Secteur nord, remblai et voie de contournement, côté est	Sud
29-05-2009	8	Secteur nord, remblai et voie de contournement, côté est	Sud
29-05-2009	9	Secteur sud, remblai et voie de contournement, côté est	Nord
29-05-2009	9.1	Secteur sud, remblai et voie de contournement (délimitée par un trait rouge), côté est	Nord

**Projet 154-01-1141, chemin Émard, municipalité d'Aumond, reconstruction du
pont n° 2932**

Séquence numérique n° MTQ-09-AU.

Date	N° photo	Description	Direction
12-06-2009	1	Vue d'ensemble de l'emprise	Nord
12-06-2009	2	Vue d'ensemble de l'emprise	Sud
12-06-2009	3	Vue générale de l'environnement	Sud-ouest
12-06-2009	4	Vue générale de l'environnement	Ouest

Projet 154-01-1078, autoroute 50, secteur de la rivière Petite-Nation, municipalités de Lochaber et de Plaisance

Séquence numérique n° MTQ-09-LP.

Date	N° photo	Secteur	Sous-secteur	Description	Direction
18-09-2009	1 à 3	D	1, 7 et 8	Vue panoramique de l'emprise, à partir de la limite est du projet	Ouest à sud
18-09-2009	1	D	7 et 8	Vue générale de l'environnement	Ouest
18-09-2009	2	D	7 et 8	Vue générale de l'environnement	Sud-ouest
18-09-2009	3	D	8	Vue générale de l'environnement	Sud
18-09-2009	4	D	8	Coupe stratigraphique d'un fossé d'irrigation, montrant un dépôt de sable alluvial sur des argiles marines	Nord-est
18-09-2009	5	D	8	Sondages en bordure de l'amoncellement de terre	Ouest
18-09-2009	6	D	8	Stratigraphie en bordure de l'amoncellement de terre, montrant une couche de labour sur du sable alluvial	Nord
18-09-2009	7	D	1 (partie nord)	Vue générale de l'environnement, montrant la pente abrupte et le boisé	Nord
18-09-2009	8	D	7	Vue générale de la zone de construction des secteurs A, B et C, à partir du secteur D	Ouest
18-09-2009	9	D	7	Vue générale de l'environnement, au sud de la zone des travaux	Ouest
18-09-2009	10	D	1	Chantier de construction d'un pilier du pont; rive ouest (C2) en arrière-plan	Ouest
18-09-2009	11	D	4	Vue générale de l'environnement	Nord-ouest
18-09-2009	12	D	2	Foyer récent de pêcheurs ou d'excursionnistes	Ouest
20-09-2009	13	C	6	Coupe stratigraphique en terrain sablonneux	Ouest
20-09-2009	14	C	6	Vue générale de l'environnement	Nord
20-09-2009	15	B	2 (partie sud)	Coupe stratigraphique, montrant un podzol en terrain sablonneux	Nord
20-09-2009	16	B	2 (partie sud)	Vue générale de l'environnement, en bordure d'un haut talus de remblai de l'autoroute (droite)	Ouest
20-09-2009	17	B	2 (partie sud)	Vue générale de l'environnement, en bordure d'un haut talus de remblai de l'autoroute (arrière-plan)	Nord
20-09-2009	18	A	1 (partie sud)	Vue générale de l'environnement, en bordure sud de la zone de construction	Ouest
20-09-2009	19 à 23	A, B et C	-	Vue panoramique, à partir de la zone de construction	Ouest à est
20-09-2009	19	A	1	Vue générale du sous-secteur 1, à partir de la zone de construction	Ouest
20-09-2009	20	B	1	Vue générale du sous-secteur 1, à partir de la zone de construction	Nord-ouest
20-09-2009	21	B	1 et 2	Vue générale, à partir de la zone de construction	Nord

Date	N° photo	Secteur	Sous-secteur	Description	Direction
20-09-2009	22	B et C	2(B) et 6(C)	Vue générale, à partir de la zone de construction	Nord-est
20-09-2009	23	C	5 et 6	Vue générale, à partir de la zone de construction	Est
20-09-2009	24	B	1 (partie nord)	Vue générale de l'environnement	Nord
20-09-2009	25	C	6 (partie nord)	Vue générale de l'environnement	Sud-ouest
21-09-2009	26	C	6 (partie nord)	Coupe stratigraphique en terrain argileux	Nord
21-09-2009	27	C	6 (partie nord)	Coupe stratigraphique en terrain sablonneux	Nord
21-09-2009	28	C	6 (partie nord)	Coupe stratigraphique en terrain sablonneux	Nord
21-09-2009	29	C	3 (partie nord)	Vue générale de l'environnement	Nord
21-09-2009	30	C	3	Vue générale de la zone de construction du secteur D, à partir du secteur C	Est
21-09-2009	31	C	3 à 6	Vue générale de la zone de construction, à partir du sous-secteur 3	Ouest
21-09-2009	32	C	1	Coupe stratigraphique en terrain de limon sableux	Nord
21-09-2009	33	C	1	Vue générale de l'environnement	Sud
21-09-2009	34	C	1	Bourrelet glacial en bordure de la rivière Petite-Nation	Sud
21-09-2009	35	C	1	Vue général des rapides de la rivière Petite-Nation, à la limite sud de l'emprise	Est
21-09-2009	36	C	1	Vue rapprochée des rapides de la rivière Petite-Nation, à la limite sud de l'emprise	Est
21-09-2009	37	C	4	Vue générale de l'environnement	Nord-ouest
21-09-2009	38	C	4	Vue d'un pilier de pont en construction et du talus de remblai, à partir du sous-secteur 4	Nord